



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023
REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2

Le cinq décembre deux mille vingt-trois, dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 27 novembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 27 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU, Valérie DUMONT, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Philippe MAUBOUSSIN, Dominique GARNIER, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marie-Christine du GRAND PLACITRE, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Carole DAINNE, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Monsieur Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à monsieur Alain BOURBLANC ;
Madame Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à madame Dominique GARNIER ;
Monsieur Franck GIRARD a donné procuration à monsieur Régis LEMESLE ;
Madame Vanessa POTELOIN a donné procuration à madame Valérie DUMONT ;
* Monsieur Jean-Philippe ROMAIN excusé jusqu'à son arrivée à la question n° 7 de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric NOURY

Présents : 14 / Votants : 18 / Abstention : 0 / Pour : 18 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 7 décembre 2023

Objet : Le Mans Métropole : rapport d'activité – année 2022

Rapporteur : monsieur LE BOLU

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que « *Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus [...].* »

Le rapport d'activité et le rapport financier 2022 présentant une synthèse du compte administratif approuvés par le conseil communautaire de Le Mans Métropole le 28 septembre dernier sont tenus en mairie à la disposition de toute personne intéressée.

Le rapport d'activité retrace le travail des élus, services et agents, afin de répondre aux services publics du quotidien ainsi qu'aux projets d'aménagement de long terme.

Il revêt un caractère singulier dans la mesure où l'année 2022 a été l'occasion pour la Métropole de consolider sa stratégie sur les prochaines années, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'amorcer un changement d'échelle dans ses politiques publiques pour répondre aux grands défis auxquels elle est confrontée ainsi qu'aux besoins actuels et à venir du territoire.

Pour ce faire, la Métropole s'est dotée de plusieurs documents cadres définissant ses ambitions en termes de transformations du territoire avec le projet Le Mans Métropole 2040 qui fixe trois axes majeurs :

- l'attractivité, la transition écologique et la solidarité ;
- sur le plan des investissements avec un plan stratégique prévoyant près de 1,3 milliard d'euros sur plus de cent trente projets à horizon 2030 ;
- en matière de modernisation de l'action de ses services avec le projet d'administration « Travailler Ensemble Au Mans » (T.E.A.M.) qui vise à améliorer la qualité des services à la population tout en veillant au développement d'un environnement de travail serein pour ses agents.

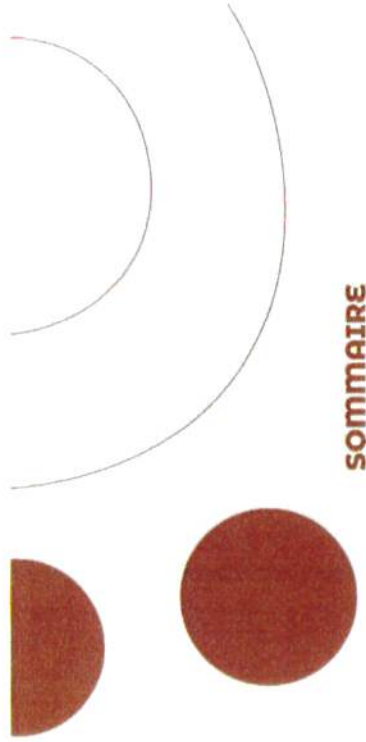
Ces documents reflètent les ambitions de la Métropole, mais aussi et surtout celles des acteurs du territoire qui ont participé à leur élaboration dans un esprit de concertation et d'association des forces vives de la Métropole (à titre d'exemple lors des états généraux du développement économique qui ont réuni plus de cent cinquante acteurs).

2022 a également été riche pour ce qui est des réalisations opérationnelles et de concrétisation de certains projets :

- la collecte des déchets ménagers en hippomobile dans la Cité Plantagenêt en janvier ;
- la concertation pour le plan Chronovélo en mars ;
- le nouveau réseau de chaleurs dans le quartier nord du Mans et sur Coulaines en avril ;
- l'inauguration de la centrale solaire au parc des expositions en mai ;
- la continuité du « Boulevard Nature » avec le dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique pour les vingt-deux kilomètres restants ;
- l'annonce du plan « Mégapole » en septembre tendant à limiter la consommation finale de la métropole à 4 000 GWh/an tout en intégrant la croissance démographique et économique, la production d'énergies renouvelables, atteindre la neutralité carbone et financer les investissements durables chaque année à hauteur de 25 millions d'euros.

Toutes ces actions convergent vers une volonté commune de continuer à construire collectivement un territoire durable, attractif et solidaire.

Considérant ce qui précède, il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'activité ainsi que du rapport financier de Le Mans Métropole pour l'année 2022.



SOMMAIRE

2		
Éditors	3	Direction Solidarités et Santé	41
Portrait de la métropole	5	Mission Handicap	42
Présentation	6	Mission Insertion numérique	43
Compétences	8	Inspection	44
Une gouvernance au service du territoire	9	Politique de la Ville	45
Temps forts 2021	10	Sécurité et Prévention de la délinquance	46
Les Murs Métrocool en chiffres	12	Direction ressources	47
Organisation	13	Assemblées et Réglementation	48
Organigramme général	14	Budget Programmation Deste Trésorerie Marchés et Achats publics	49
Le cabinet du maire-président	15	Communication interne	50
En actions	17	Conseils Prévention Santé au Travail Comble externe	51
Équipe de direction générale	18	Département des Systèmes d'Information	52
Direction générale des services	19	Juridique - Communication publique	54
Conseil, Organisation, Prospective	20	Mission Gestion du SMAT	55
Prospective - Stratégie Française	21	Associations	56
Direction Éducation, Culture et Sport	22	Communication externe	57
Direction Développement	23	Courcier	58
Aménagement Urbain	24	Protocoles Relations entreprises/Événementiel	59
Développement économique et Innovation	25	Structures associées	60
Énergie-Climat	26		
Habitat - Logement	27		
Accueil - Transports	28		
Urbanisme - Qualité architecturale	29		
Opérations d'Intérêt Public	30		
Direction Services urbains	31		
Services urbains et Patrimoine	31		
Missions Développement durable -	32		
Risques, musées et Patrimoine	33		
Cellule Proximité	34		
Accus de la Nature	35		
Eau et Assainissement	36		
Entretien et Hygiène des locaux	37		
Moyens partagés	38		
Nature en Ville	39		
Propreté	40		
Architecture et Régies techniques	40		

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités
La Métropole 2022, qui est un support important pour
dresser le bilan d'une année d'actions concrètes afin de
poursuivre notre travail au service du territoire dans le respect des
engagements que nous avons pris.

Je salue à ce titre la mobilisation de tous les élus communalistes, qui
participent avec conviction à la définition d'une stratégie cohérente et
portuse pour notre métropole et l'implication de tous les agents de
La Métropole qui contribuent à la mise en œuvre de ces projets.
Le cas que nous nous sommes fixés avec les 20 communes membres
de La Métropole de construire ensemble un territoire durable,
attrayant et solidaire est traduit dans ce document par les mesures que
nous avons prises et les projets que nous avons initiés.

Sur les enjeux de la transition énergétique et de l'environnement,
nous pouvons citer quelques axes prioritaires : la collecte des déchets
ménagers en hippodrome dans la Cité Plantaginét en janvier ; la
concertation pour le plan Chronoville en mars ; le nouveau réseau
de chaleur dans le quartier Nord du Mans et sur Coulaines en avril ;
l'inauguration de la centrale solaire au parc des expositions en
mai ; la continuité du boulevard Nature avec le dévot du dossier
de déclaration d'utilité publique pour les 22 km restants (P. Millet ;
l'annonce du plan Hégaque qui est une véritable révolution
énergétique en septembre.

L'ambition de l'attractivité, notamment économique, est prioritaire
également et s'est concrétisée par la présentation du Plan
stratégique d'investissement en conseil en mai, par la tenue des États
généralux du développement économique réunissant 150 acteurs en
septembre.

Enfin, la cohésion et la coopération à l'échelle de notre métropole
démontrent des principes fondamentaux et préfigurent chacune
de nos actions. Ainsi, avons nous lancé en mars un projet
d'accompagnement Travailleur Essentiel au Mans et adossé en conseil
en décembre le projet de Territoire 2040 qui inscrit l'ensemble de
nos objectifs collectifs tout en tenant compte des spécificités et
des intérêts de chaque commune membre. Ce sont, cet équilibre,
ce respect mutuel et ces forces communes qui garantiront la
dimension solidaire de notre métropole et sa capacité à se tourner
vers l'avenir.

J'ajoute que tous ces efforts à relever collectivement, cela dit, avec
une gestion saine des finances de la métropole et un traitement
efficace et précis des services publics, toujours rendus avec qualité et
proximité, pour répondre au plus près aux besoins de chacun.



Stéphanie Le Foll
Maire de la Ville du Mans
et présidente de
La Métropole

**« L'ambition de
l'attractivité,
notamment
économique,
est prioritaire
également. »**

3

L'année 2022 a été une année charnière pour la Métropole
avec la reprise de la fréquentation de l'ensemble des
équipements et services publics mais aussi sur le plan
stratégique avec la consolidation de nos objectifs et ambitions
pour les quinze prochaines années à travers l'élaboration
du projet de territoire La Métropole 2040 et d'un plan
stratégique d'investissement sans précédent à hauteur
de 1,3 milliard d'euros.

Ces documents, qui sont le fruit d'une réflexion commune
associent l'ensemble des acteurs du territoire, reflètent le
changement de dimension qui s'opère au sein de nos politiques
publiques ainsi que dans nos administrations pour rendre notre
territoire plus attractif, durable et solidaire.

Pour ce faire, la Métropole s'appuie sur ses élus, ses agents et
ses communes membres. Je tiens ici à saluer leur engagement
et leur professionnalisme qui permettent malgré les contraintes
de mener à bien les projets structurants pour nos communes
membres, les entreprises du territoire et les citoyens.

Certains de ces grands projets sont entrés dans leur phase
décisive, nous pouvons par exemple citer : les projets
Chronovilles et Chronoville avec la finalisation des études et le
lancement des concertations avec la population, le lancement
d'un concours d'architecture pour la rénovation intégrale du
Palais des Congrès et de la Culture, la réflexion autour d'un
nouveau campus universitaire proche de la gare ou bien le
réaménagement du Centre commercial des Sablons.

Dans ce contexte, l'organisation des services de la Métropole
et nos méthodes de travail doivent s'adapter afin de mieux
anticiper les bouleversements de la conjoncture pour que nous
soyons devantage dans l'action et la prospective plutôt que dans
la réaction aux événements.

Au niveau de nos grands projets, cette adaptation se caractérise
par la prise en compte systématique des impératifs de la
transition écologique dans leur conception avec toujours comme
objectif le développement durable du territoire et la solidarité
entre les communes membres et la Métropole.

Sur le plan interne, 2022 a permis la co-construction de notre
projet d'administration avec l'élaboration de 75 actions qui
contribueront à fluidifier le travail entre services, améliorer la
qualité de vie au travail de nos agents usagers. Enfin,
cette année 2022 s'est achevée avec le renouvellement des
représentants au sein des instances du personnel dans l'objectif
d'un dialogue social de qualité et constructif.

C'est donc avec une grande fierté que nous nous présentons
le rapport d'activités 2022 de La Métropole qui reflète
l'engagement quotidien de nos agents et de nos élus au service
de notre territoire.

4



Amel Kherrouch-Hovrin
Directrice générale des
services de la Ville du Mans

**« L'organisation
des services de
la Métropole et
nos méthodes
de travail
doivent
s'adapter
afin de mieux
anticiper les
soubresauts
de la
conjoncture. »**




- | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|--|--|---|---|---|--|---|---|--|---|---|
|
Karine Mulliet
Maire et Conseillère
Municipale
CONSEILLÈRE
Municipale
Aligné |
Gilles Leproust
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Allennes |
Patrick Desmazières
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Champagné |
Christophe Rouillon
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Coulaines |
Patrice Lebeucher
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Chaufour-
Notre-Dame |
Erik Sains
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Arçay |
Joël Le Belu
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Saint-Aubin |
Thaurice Pottelboon
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Fay |
Jean-Yves Lecq
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Mulsanne |
Stéphane Le Fol
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Le Mans |
Francis Breaux
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Sainte-Suzanne
du-Bosc |
Claude Loriot
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
La Millaize |
Isabelle Lehoullier
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Prailles-le-Chêtiif |
Laurent Paris
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Rouillon |
Dominique Fleury
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Trangé |
Yann T'Harag
Maire et Conseiller
Municipal
CONSEILLER
Municipal
Yves-T'Harag |
|---|--|---|---|---|--|--|---|---|---|--|---|---|--|---|---|




19 communes
267,2 km²
212 961 habitants

Population Insee (données 2017) prise en compte en 2021
 * Figures indiqués sur le territoire du PAV012023E


7

- 


*** URBANISME ET AMENAGEMENT URBAIN**

 - Permis de construire
 - Pfu - Zdc
 - Opérations d'aménagement
 - Soc. réserves foncières
- 

*** PROPRETE**

 - Ondes magnétiques
 - Collecte sélective
 - Valorisation des déchets
 - Recyclage
- 

*** MOBILITE**

 - Transport en commun
 - Circulation
 - Vélos cyclables
 - Boulevard Mairie
- 

*** DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

 - Création des zones d'activités
 - Accompagnement des entreprises
 - La recherche, l'innovation
 - Promotion du tourisme
 - Insertion par l'activité (IPA)

Compétences

8

- 

*** VOIRIE ET AMENAGEMENT**

 - Voies
 - Stationnement
 - Eclairage public
 - Espace public
- 

*** EAU ET ASSAINISSEMENT**

 - Eau potable
 - Assainissement
- 

*** DEVELOPPEMENT DURABLE**

 - Transition énergétique
 - Plan Climat-Energie
 - Réseau de chaleur urbain
- 

*** AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POLITIQUE DE LA VILLE**

 - Coordination des équipements
 - Contrats de territoire
 - Europe des régions
 - Centre d'animation
 - Logement
 - Accueil des gens du voyage
 - Actes de la Nature
- 

*** SPORT**

 - Soutien aux clubs sportifs professionnels
 - Nouveaux équipements sportifs structurants
- 

*** SERVICE PUBLIC EXTERIEUR CENTRE INCENDIE**

 - Création, aménagement, gestion et maintenance des points d'eau incendie
- 

*** SANTE**

 - Comité intercommunal de santé
 - Maitrise élargie des compétences pluridisciplinaires
- 

*** Formation de salariés des professions de santé**

 - Financement de formations des professionnels de santé
 - Accueil des étudiants en santé



Une gouvernance au service du territoire

9

  **15**
président | vice-présidents

 **58** conseillers

 **7** séances de bureau exécutif et de conseil

298 
délibérations du conseil en 2022
148 du bureau
+ 120 décisions du président



10

↑ MARS ↓
Concertation pour le projet de Chironvêlo
Lancement du projet d'Administration Travailler Ensemble
Au Mans (TEAM)



↑ JANVIER
Collecte des déchets ménagers en hippomobile dans la Cité Plantagenêt
Prise en charge de l'instruction des aides à la pierre de l'État.



Début de la concertation pour le projet Arsenal-Malais

→ AVRIL
 Nouveau réseau de chateaur Nord du Mans et Coulaines.
 Nouvelle mission d'inclusion numérique avec une équipe de 7 conseillers

→ MAI
 Présentation du Plan Stratégique d'Investissement en Conseil du 19 mai
 Inauguration de la centrale solaire du parc des Expos

→ JUILLET
 Installation d'un centre d'approvisionnement pour les pompiers mobilisés sur les incendies de Mulsanne, Teloche et Ruaudin
 Dépôts du dossier de Déclaration d'utilité publique pour les 22 km résidents du Boulevard Nature

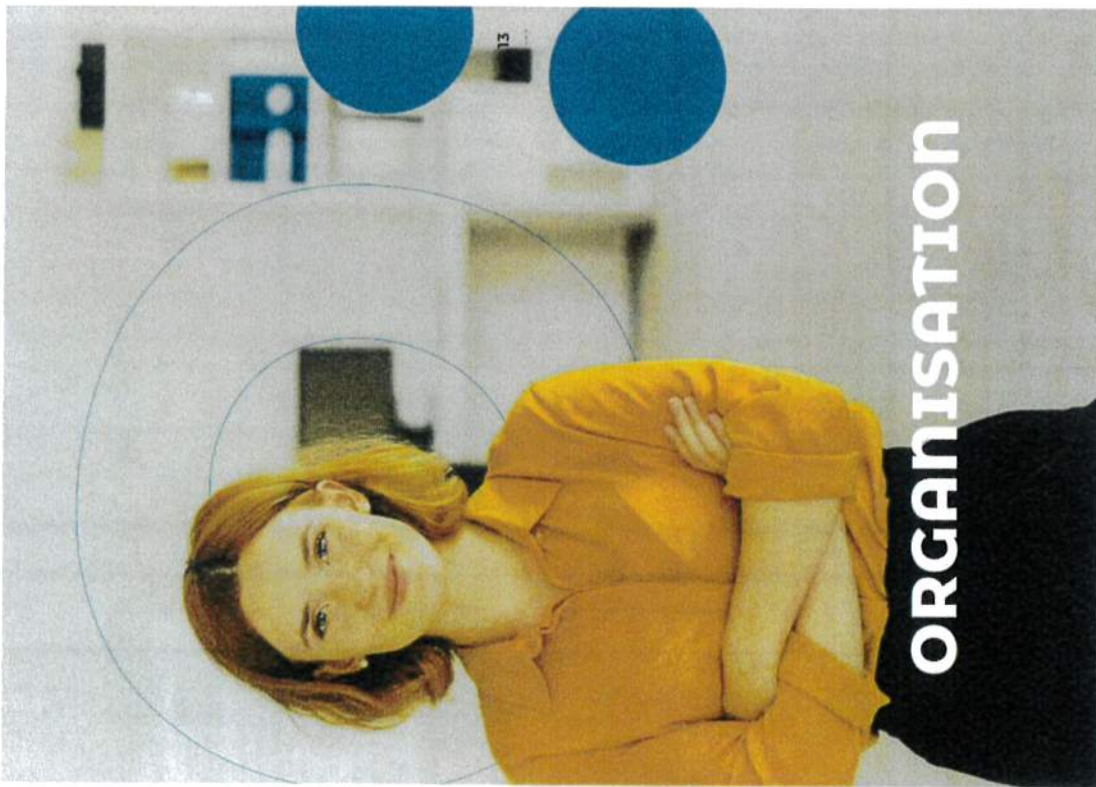
→ SEPTEMBRE
 Etats généraux de la stratégie de développement économique et d'attractivité qui ont réuni 150 acteurs locaux
 Annonce du Plan Métropole LHM 2040 : une révolution énergétique

→ OCTOBRE
 Fin étude du projet de campus universitaire Gère Sud

→ DÉCEMBRE
 Fin de la 2^e tranche de la transformation du quartier Saint-Nicolas
 Adoption du projet de Territoire 2040 en conseil communautaire

LE MANS MÉTROPOLÉ EN CHIFFRES

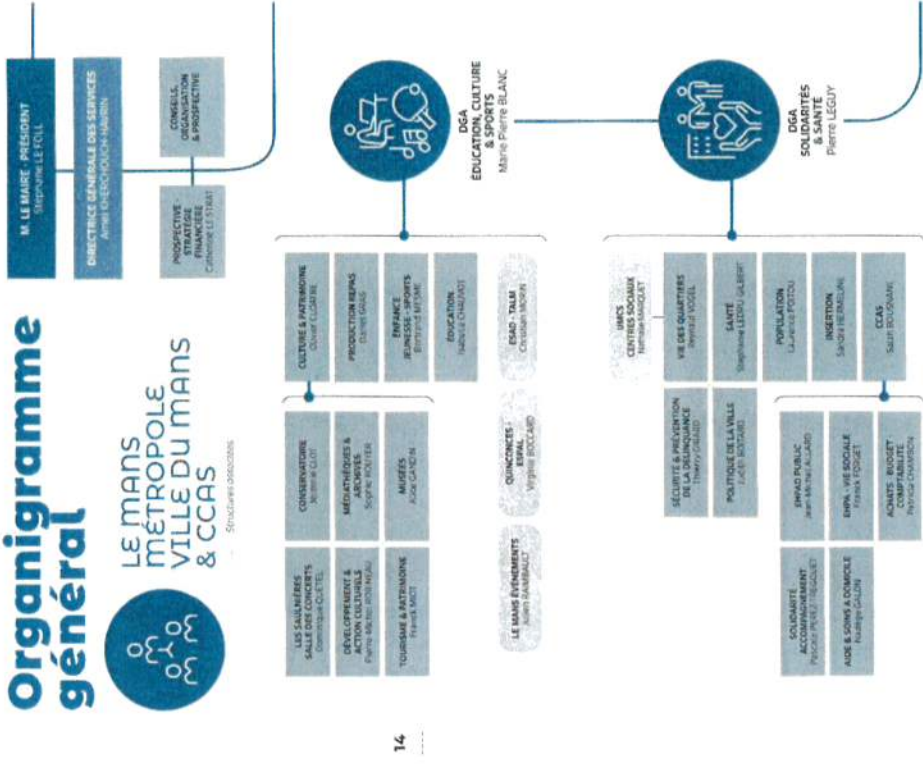
- 19** communes
- 3^e** agglomération des Pays de la Loire
- 212 961** habitants
- 56** minutes en TGV de Paris et **1h20** de Nantes, **45** mn de Rennes
- 5** branches autoroutières: Caen, Nantes, Paris, Rennes, Tours
- 12** + de **4 000** hectares boisés
- 135 km**
- 2 400** entreprises créées en 2021
- de **13 000** à **14 000** étudiants
- 1626** agents communautaires
- 108** métiers différents exercés dans la collectivité
- 900** sites de production photovoltaïques produits: près de **23 GWh** équivalent à la consommation de **8000** foyers (hors besoin de chauffage)
- Près de **10 %** d'énergie renouvelable produite dans la consommation d'énergie finale

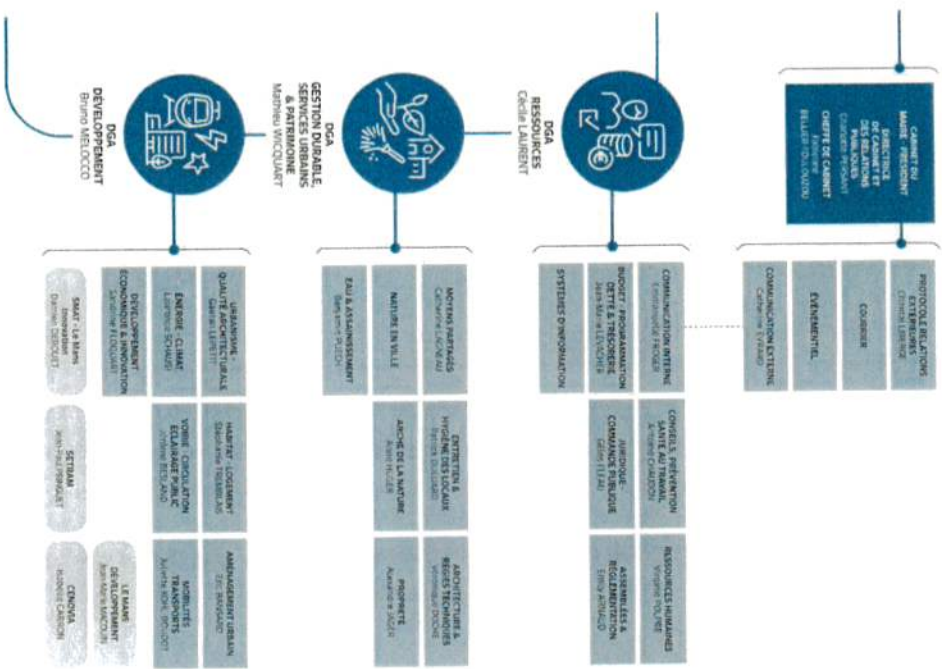


Organigramme général

LE MANS
 METROPOLE
 VILLE DU MANS
 & CCAS

Structure direction





15



16

Le cabinet du Maire-Président est l'instance politique qui participe, sous l'impulsion du Maire-Président, à la définition stratégique des politiques publiques de la Ville de Mans et de la Mans Métropole. Son travail consiste à mettre en exécution les engagements du mandat avec une exigence de priorisation des besoins et des actions, en jouant un rôle facilitateur entre les services et tous les acteurs concernés et en remplissant une mission de conseil auprès du Maire-Président.

FAITS MARQUANTS 2022

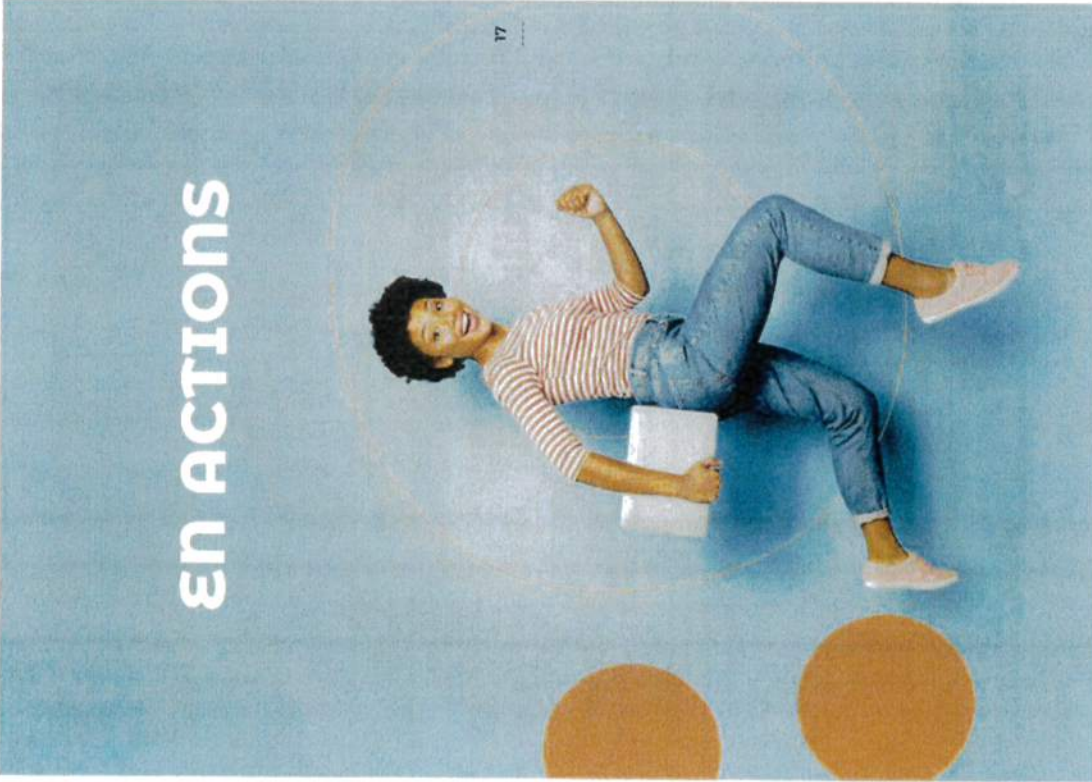
2022 a été l'année où l'on a vu émerger des activités et le cabinet a joué pleinement son rôle de mise en relation des collectifs du mandat.

Du point de vue de la stratégie Mans Métropole a été définie et a pu donner lieu à un travail souterrain sur lequel s'appuieront toutes les politiques publiques mises au service de la transition énergétique et du développement durable. Construire un territoire durable est une priorité du mandat et à ce titre, les regards concrets sont engagés et donneront leurs résultats de manière significative.

En février 2022 a eu lieu la première installation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qui marque la convocation de l'ensemble des élus du territoire pour se concerter sur les sujets de la sécurité à l'échelle métropolitaine.

Le Plan Stratégique des Investissements, adopté en 2022, inscrit l'ambition forte et accompagnée des projets du territoire, résolument tournée vers l'avenir, l'usage de diriger plus de 13 milliard d'euros pour donner l'attractivité et la solidité du territoire.

Sur la question précise du logement, le cabinet pilote les évènements majeurs du territoire qui accueillent Le Mans comme ville de référence culturelle. En janvier 2022, Le Mans Somme, la biennale internationale du son, a vécu sa deuxième édition avec succès et reconnaissance, apportant de nouveaux publics et la presse nationale, sanctionnant Le Mans comme véritable Capitale du Son.



17



18

L'équipe de Direction générale

Pour mener à bien les projets de la collectivité, la Direction générale des services s'appuie sur un collectif de Directions générales adjointes (DGA) et services qui lui sont directement rattachés :



DGA Gestion durable,
services urbains et
patrimoine



DGA
Développement



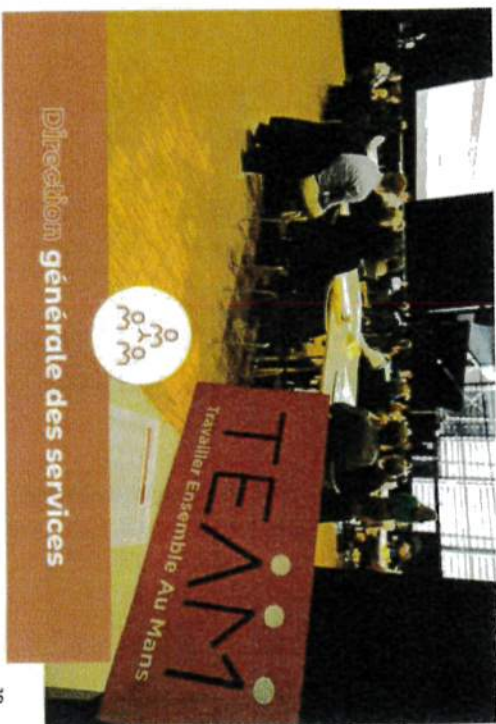
DGA Solidarité
et Santé



DGA Ressources



DGA Éducation,
Culture et Sports



Direction générale des services



19

Maitrisée entre la Ville du Mans et la Métropole, la Direction générale des services mobilise les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les orientations politiques et répondre aux enjeux d'un territoire attractif, durable et solidaire tout en étant garante du respect des dispositions légales et réglementaires. Priorité à la transversalité : il s'agit d'une priorité qui est une condition essentielle à l'accomplissement optimal de la mission. Le partage de l'information est un élément crucial pour la bonne conduite des projets et la direction générale assure ainsi un rôle de facilitateur et d'arbitrage entre l'ensemble des services.

Une modernisation et une simplification des pratiques : Le directeur gère au centre de l'attention des démarches mises en œuvre par les services des deux entités afin que leur évolution continue et la qualité de service rendu aux habitants et un cadre de travail agréable, stimulant et valorisant pour les agents.

FAITS MARQUANTS 2022

L'arrivée de deux nouveaux membres au sein de l'équipe de DG avec le recrutement d'une nouvelle DGA, associés avec cela le renouvellement interne du DGA en charge de la gestion durable, des services urbains et du patrimoine. La construction du projet d'administration avec l'ensemble des élus et des agents afin de traduire les besoins et attentes de chacun en 75 actions concrètes et réalisables.

La fin de l'année 2022 a également été marquée par l'arrivée d'un chargé de mission auprès de la DGS pour lui apporter un appui sur l'ensemble des sujets, et en particulier sur la gestion des relations avec les communes membres.

➤ PERSPECTIVES 2023

Prise en compte des impératifs budgétaires et de la mise en œuvre des orientations politiques au sein de chaque politique publique et projet stratégique.

Evolution des services rattachés à la DGS avec la création d'une direction coordination, appui et pilotage qui comprendra un service des relations avec les usagers.

Mise en œuvre du projet d'administration avec la digitalisation des 75 actions du projet Travailler Ensemble au Mans (TEAM).

Meilleure gouvernance de la donnée avec la construction d'un référentiel commun pour l'ensemble des services de la Métropole et de ses partenaires.

Direction générale des services ➤ SERVICE CONSEIL, ORGANISATION, PROSPECTIVE



OBJECTIFS ET MISSIONS

Apporter son expertise méthodologique en matière de management des organisations et de pilotage des actions publiques dans un souci d'amélioration continue de nos collectivités.

Le service Conseil, Organisation et Prospective propose un accompagnement des managers et des services dans les domaines suivants :

- organisation et management : études d'organisation d'un service, inter-service ou à l'échelle de la collectivité, avec une participation active des acteurs ; entretiens individuels ou collectifs ; accompagnement à la conduite ou l'engagement notamment avec du pilotage.
- gestion : développement de la culture de gestion avec une présence au conseil et aux fronts de pilotage, grâce à la vision des synthèses de gestion, tableaux de bord, bilans...

FAITS MARQUANTS 2022

Acquis méthodologique, animation d'ateliers de concertation et à l'initiative du pilotage d'organisation TEAM (Travailler ensemble au Mans) généralisation des synthèses de gestion à l'ensemble des services de la Métropole pour la préparation budgétaire par 2023.

Déroulement du label de gestion de projets baptisé « Courage »

6 projets accompagnés

26 services accompagnés pour l'élaboration des synthèses de gestion

23 demi-journées d'ateliers de concertation et à l'initiative de la Métropole dans le cadre de TEAM

320 participants à ces sessions

50 agents sensibilisés en matière de projets et de démarches innovantes

6 agents

➤ PERSPECTIVES 2023

Réorganisation en traduisant essentiellement par :

- La création d'une nouvelle direction de conseil et prospective
- Coordination, Appui et Pilotage
- Prospective au sein du service d'une unité de « pilotage » accueillant le conseil interne et le conseil de gestion

➤ PERSPECTIVES 2023

La requalification du service sous l'intitulé « Conseil, Organisation, Pilotage »

- Retour de la coordination des rapports d'activité de nos collectivités
- Finalisation de la phase de conception du projet TEAM et lancement de la mise en œuvre des actions

Direction générale des services → **SERVIC PROSPECTIVE - STRATEGIE FINANCIERE**



Catherine Le Strat

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service assure un rôle de référent sur les sujets intercommunautaires et fiscaux et une veille permanente des dossiers financiers et des collectivités.

- Organisé en quatre pôles.
- Les principales missions portent sur :
 - la coordination de certains dossiers relatifs aux relations de la métropole avec les communes et les autres collectivités ;
 - l'accompagnement des communes dans leur démarche de coopération ou même mutualisations, compétences, projet de territoire, pacte financier et fiscal et la veille territoriale
 - les analyses fiscales et financières de la commune et des collectivités (fiscalité locale, taxe de séjour et TVA, rapports d'orientations budgétaires, coordination des comptes de la Chambre régionale des comptes et production des rapports d'activité).
 - la gestion des contrats territoriaux de financements, l'identification des projets d'investissement éligibles, l'instruction des dossiers et le recouvrement des subventions ainsi que des fonds de concours aux communes membres.
 - la recherche et le suivi des dossiers de partenariats de financements privés (mécénats, parrainage ou financements participatifs).

FAITS MARQUANTS 2022

- Poursuite de l'élaboration et adoption en conseil communautaire de « Le Mans Métropole 2040 »
- Préparation de l'adhésion de la commune de Falaise à Le Mans Métropole au 1^{er} Juin 2023
- Mise en œuvre du fonds de concours Le Mans Métropole « attractivité »
- Présentation de la candidature au dispositif « Investissement territorial intégré du Fecar 2021/2027 »
- Etude sur l'évolution du régime fiscal et de la solidarité - enjeu et impacts du passage d'une fiscalité additionnelle à une fiscalité professionnelle unique
- Création d'un rapport d'activité des services de la Ville du Mans et reforme du rapport d'activités de Le Mans Métropole
- Réflexion sur la réorganisation du service et mise en œuvre

4,1 m€
de subventions
encasés

55
dossiers de
subventions suivis

21

1,1 m€ de
recettes de taxe de
séjour pour

721 hébergements
enregistrés

8,5 m€
de solidarités
communautaires

1,3 m€ versés
au titre du fond de
concours de
aéronautique

14 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Evolution vers le nouveau schéma de coopération en lien avec une analyse de l'évolution des compétences communautaires dans un contexte de réformes de régime fiscal (passage en fiscalité professionnelle unique)
- Préparation

et élaboration du nouveau schéma de coopération régionale Pays de la Loire
de subventions pour les 20 communes et Le Mans Métropole
- Transfert des équipements sportifs à la commune de Falaise
- Préparation de l'adhésion de Falaise à Le Mans Métropole



Direction Éducation, Culture et Sport

22

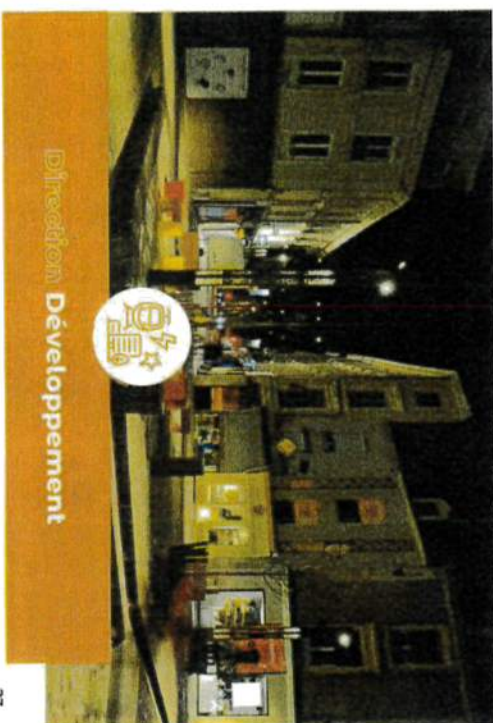
La direction de l'éducation, de la Culture et des Sports coordonne les politiques publiques de la petite enfance de l'enfance, de l'éducation, de la culture et des sports qui permettent aux familles municipales de disposer de services et d'offrir de loisirs dès le plus jeune âge de leurs enfants.

Elle regroupe trois services à compétences majoritairement municipales : le service Éducation, le service Production des spectacles et le service Éducation, Jeunesse et Sport (EJS). Ainsi que le pôle culture et patrimoine englobant pour sa part les services culturels et d'animation du patrimoine.

Outres les archives, service mutualisé avec la Ville du Mans, EJS pilote depuis 2021 la compétence « sport communautaire » prise par Le Mans Métropole. La politique promotion du tourisme est quant à elle directement rattachée à la direction de la DGA.

→ PERSPECTIVES 2023

Poursuite des études pour la construction d'un nouveau stade municipal et de nouvelles salles d'activités Communautaires
Transfert d'activités de la Ville du Mans à Le Mans Métropole



Direction Développement

Les missions de la Direction du Développement portent sur la définition de la stratégie de développement et le pilotage des grands projets d'aménagement.

Elles comprennent autour de sept services :

- Urbanisme-Quartier aménagement : participation urbaine, autorisation du droit des sols, études urbaines
- Energie Climat : définition/pilotage de la politique publique énergie et transition énergétique
- Développement économique et innovation : appui, suivi et évaluation de la performance économique du territoire
- Sécurité des filières d'activités : expertise-évaluation- production
- Mobilité-Transports : gestion des mobilités et des grands projets liés au transport public
- Voirie-Circulation-Éclairage public : gestion-maintenance du domaine public routier
- Habitat Logement : politique locale de l'habitat, gestion de l'offre locative et des aides concourant aux habitats sociaux
- Aménagement urbain : mise en œuvre et pilotage des opérations d'aménagement

FAITS MARQUANTS 2022

Elaboration du schéma directeur de développement économique et structuration des acteurs

Lancement du schéma directeur des énergies et des mobilités durables

Mise en œuvre de l'outil de gestion de projet

Finalisation de l'opération de service habitat logement dans le cadre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat

+ PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre de la gestion des aides de l'Etat aux logements privés (DULCI)
- Finalisation des études de conception du projet chronogramme
- Recueil de l'avis expert de faisabilité du chronoville
- Mise en service de l'aménagement Voiture Confortée (1^{er} tranche et lancement de la 2^{ème} tranche de travaux (Nobilia))
- Lancement des pré-études et concertation pour l'aménagement de la place Saint Pierre
- Mise en place de la structure de distribution d'hydrogène
- Pré-étude pour la création d'un campus 21 (gare sud)
- Mise en service de la halte ferroviaire de l'hopital
- Etude des études urbaines Etienne A et B

23



Eric Banaard

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Aménagement urbain, pilote les opérations en vue d'offrir un cadre de vie de qualité, de renforcer l'attractivité du territoire et la vitalité des centres de ville.

Ses missions consistent à :

- mettre en œuvre des projets d'aménagement de l'espace public
- piloter des opérations d'aménagement, réalisées sous forme de Zones d'aménagement concerté ou de lotissements, en régie ou confiées à des aménageurs,
- fournir des fonds de plans d'urbanisme ainsi que des travaux forcés

24

FAITS MARQUANTS 2022

Au Mans, poursuite des travaux de réaménagement du quartier Victor-Corbet et de reconstruction du quartier dit "d'Etienne" Saint-Nicolas



+ PERSPECTIVES 2023

- Aménagement de la rue Voltaire au Mans
- Création d'une passerelle à la nouvelle halte ferroviaire de l'hopital
- Réorganisation des entités de Bourg d'Aupais
- Sécurisation des mobilités douces
- Route de la Maine à Saigle-Sie-Le Mans

- Lancement des études : y aill Mans, place Saint-Pierre et du Halls, au centre commercial des Sablons, place Chauvin, et boulevard M. et A. Oyon
- y a Allouen, quartier Chausé et entrée de ville
- Plan guide du centre commercial des Sablons
- inauguration de la Maison des projets

14 390 000 € de travaux réalisés dans l'espace public

700 000 € de participation pour la reconstruction du centre commercial des Sablons

45 agents

Direction Développement → SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION



Sandrine Floquet



OBIECTIFS ET MISSIONS

Dans une démarche partenariale, Le Mans Métropole a élaboré sa stratégie de développement économique et attractivité qui contribue à l'ambition "métropole durable" et vise à faire de notre territoire une Métropole d'excellence, attractive et accueillante, axée sur le développement et des transitions, apprenant et étudiant.

Le service qui reprend les missions conventionnelles de la Métropole (commercial, laboratoire d'innovation territorial (LIT), et filière agricole / agroalimentaire), est chargé de coordonner le plan d'actions qui en découle.

FAITS MARQUANTS 2023

Suite aux faits marquants de la stratégie de développement et attractivité qui ont rassemblé 150 acteurs locaux, une école est engagée pour mettre en cohérence la structuration de l'écosystème avec la stratégie communautaire et les attentes des acteurs économiques, académiques et institutionnels.

Présentation du Plan stratégique d'investissement de Le Mans Métropole aux acteurs économiques. Lancement de l'axe recherche du LIT avec trois thèses retenus au sein de Le Mans Université pour un soutien financier sur trois ans.

Livraison des Halles technologiques du Technocampus Acoustique et Manière en juillet.

Notre collectif, ses partenaires et un collectif de start-up ont porté la candidature pour la labellisation communale "French Hub".

12 392 entreprises

sur le territoire dont

86%

en tertiaire et

6%

en industrie

25

21 entreprises bénéficiaires du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise depuis le début 2016, dont 7 en 2022

3 projets de pôles d'entreprises : artisanale, mobilité et agroalimentaire

1 thèse subventionnée dans le cadre du LIT

3 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Face aux enjeux de développement agroalimentaire, la Métropole engagera la révision de l'axe agroalimentaire en expérimentation du LIT Neutrality Canopée (et le développement des projets et des stratégies urbaines transitoires).

- En continuant de la Koncère de reconquête, Le Mans Métropole construira sa stratégie de maîtrise du commerce de proximité.

Direction Développement → SERVICE ÉNERGIE - CLIMAT



Laurencé Schaut



OBIECTIFS ET MISSIONS

Piloter et accompagner la transition énergétique et trajectoire bas carbone des collectivités publiques et du territoire.

Le service Energie Climat est le fruit de la volonté de la Métropole de Le Mans de développer une politique énergétique et de la prise en compte l'ensemble de ses politiques publiques.

Le principal enjeu est de :

- la stratégie en la matière
- la distribution d'énergie
- le développement des énergies renouvelables (ENR)
- le reploiement des actifs d'énergie
- les coûts d'économie d'énergie

FAITS MARQUANTS 2022

Recrutement en ingénieur sur les achats d'énergie et les mobilités décarbonées (véhicules électriques, hydrogène et CHV).

Engagement du schéma directeur de l'énergie et des mobilités décarbonées. Début des travaux de mise au point du réseau de chaleur synchrone sur et autour de l'avenue Boule vers le centre ville de Le Mans.

Lancement du projet de réseau de chaleur "Le Mans nord" : Couloir en concession.

Plan solaire : inauguration des ombrières réservoir, sud sur le site du Centre des exposateurs et la 20^e ontologie Le Mans Sud.

Augmentation l'indice des prix

Production de l'unité de valorisation énergétique des déchets :

129 000 MWh en chaleur soit 75% de la consommation

81 200 MWh en électricité soit 8% de la consommation

2 agents



→ PERSPECTIVES 2023

- Recrutement sur le développement des ENR et les concessions ENR et CHV.
- Extension du réseau de chaleur synchrone
- 2^e station hydrogène
- Mise en production des ombrières du stade Marie-Maxime
- Études pour une fourniture en vert de l'électricité

- Adoption du schéma directeur des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (infrastructure de recharge de véhicule électrique)

Direction Développement → SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION



Sandrine Floquet



OBIECTIFS ET MISSIONS

Dans une démarche partenariale, Le Mans Métropole a élaboré sa stratégie de développement économique et attractivité qui contribue à l'ambition "métropole durable" et vise à faire de notre territoire une Métropole d'excellence, attractive et accueillante, axée sur le développement et des transitions, apprenant et étudiant.

Le service qui reprend les missions conventionnelles de la Métropole (commercial, laboratoire d'innovation territorial (LIT), et filière agricole / agroalimentaire), est chargé de coordonner le plan d'actions qui en découle.

FAITS MARQUANTS 2023

Suite aux faits marquants de la stratégie de développement et attractivité qui ont rassemblé 150 acteurs locaux, une école est engagée pour mettre en cohérence la structuration de l'écosystème avec la stratégie communautaire et les attentes des acteurs économiques, académiques et institutionnels.

Présentation du Plan stratégique d'investissement de Le Mans Métropole aux acteurs économiques. Lancement de l'axe recherche du LIT avec trois thèses retenus au sein de Le Mans Université pour un soutien financier sur trois ans.

Livraison des Halles technologiques du Technocampus Acoustique et Manière en juillet.

Notre collectif, ses partenaires et un collectif de start-up ont porté la candidature pour la labellisation communale "French Hub".

12 392 entreprises

sur le territoire dont

86%

en tertiaire et

6%

en industrie

25

21 entreprises bénéficiaires du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise depuis le début 2016, dont 7 en 2022

3 projets de pôles d'entreprises : artisanale, mobilité et agroalimentaire

1 thèse subventionnée dans le cadre du LIT

3 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Face aux enjeux de développement agroalimentaire, la Métropole engagera la révision de l'axe agroalimentaire en expérimentation du LIT Neutrality Canopée (et le développement des projets et des stratégies urbaines transitoires).

- En continuant de la Koncère de reconquête, Le Mans Métropole construira sa stratégie de maîtrise du commerce de proximité.

Direction Développement
→ **SERVICE URBANISME - QUALITE ARCHITECTURALE**



Gaëtan Lepetit



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service urbanisme - Qualité contribue à la stratégie de développement urbain équilibré et à la promotion de la qualité urbaine et architecturale.

La pour missions :

- la planification (Plan local d'urbanisme communautaire, études thématiques ou sectorielles),
- la conception des projets par des études pré-opérationnelles, l'accompagnement à un urbanisme de projet concerté,
- la mise en œuvre du projet de développement territorial, action foncière et immobilière, restitution des autorisations, relations aux usagers autour de l'urbanisme.

FAITS MARQUANTS 2022

Approbation de la 1^{re} modification du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Réalisation des études sur les sites Eutamit.

Réalisation de l'étude Novaxud Aulnès sur les communes Aulnès, La Miasse.

Acquisitions pour la mise en œuvre des projets d'équipements publics (la maison des syndicats...) et de la politique de la santé (Maison de santé pluridisciplinaire Salmay, rue d'Issac)

Cessions de foncier à vocation économique (La Miasse)

Préparation de la Déclaration d'utilité publique du Boulevard Nature

Accompagnement de projets de promotion privée : Les Halles, Site Engie

Mise en œuvre d'une commission Architecture des bâtiments de France (ABF)

Mise en œuvre de l'instruction ou Règlement local de publicité (RLP) communautaire

2847

déclars d'autorisation d'occupation des sols traités

6555 certificats d'urbanisme délivrés

279 déclarations préalable de publicité enseignée

337 autorisations de travaux (ART)

la commission intercommunale d'accessibilité

7 375 visiteurs à la Fabrique

45 agents + 8 renforts

+ PERSPECTIVES 2023

- Lancement de la 2^e modification du Plan local d'urbanisme intercommunal
- Lancement de la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur
- Lancement d'un appel à projets
- Finalisation des plans guidé Eutamit et Novaxud

- Acquisitions pour la mise en œuvre des projets d'équipements publics
- Déclaration d'utilité publique pour les Chronologes Centre-Ville Coulaines
- La Fabrique : 1^{er} semaine du réemploi, exposition Lucien Kroll

Direction Développement
→ **SERVICE VOIRIE, CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC**



Jérôme Bestand



OBJECTIFS ET MISSIONS

Assurer la maintenance et l'entretien du patrimoine routier, garantir la sécurité des usagers et leurs déplacements au quotidien.

Le service a en charge sur le territoire communal de :

- l'entretien et l'amélioration du patrimoine routier et des ouvrages d'art ainsi que les équipements d'écarts et de marchés, mobilier urbain, ...
- la délivrance des permissions de voirie,
- la sécurisation de la circulation, l'éclairage public et équipements lumineux,
- la sécurisation et la signalisation de l'habitat.

FAITS MARQUANTS 2022

Approbation de 139 kilomètres de voiries sur l'ensemble de la Métropole

Mise hors service de l'éclairage public de la rocade du Mans dans sa partie hors agglomération ainsi que les bretelles d'entrées et sorties

Visites subséquantes des ouvrages d'art sur la Sarthe et l'Yonne lors des écarts

Renovation de la place du Gué-Maury

Création d'une piste cyclable au droit du centre commercial « centre SLO » à M. Assagne

Création de trottoirs rue du stade

Création de trottoirs et dévues afin de réduire la vitesse sur la route de Breteilles près à R. Juvain

37 500

points lumineux dont 43% en éclairage Led

-10% de consommation par rapport à 2021

904 km de réseaux d'éclairage public

1 350 km de voirie entretenus

280 ouvrages d'art

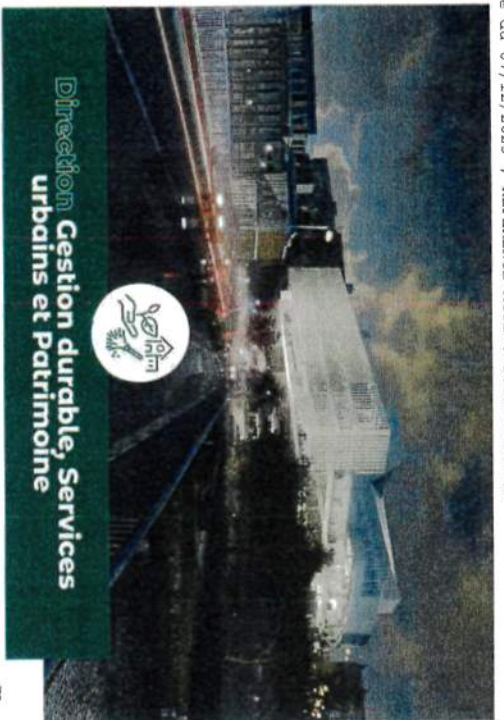
700 documents d'urbanisme en titre au service

165 agents

+ PERSPECTIVES 2023

- Remplacement de 5 000 points lumineux par des éclairages Led
- Désignation de l'architecte pour la construction de la passerelle de la Hubertine
- Renouveau du matériel de mobilier urbain
- Appel à projet de l'éclairage du patrimoine historique
- Travaux de giratoire de la Gémère à Juvain
- Création d'une piste cyclable sur la route de Sarvagé à Champagné
- Implémentation des permis de construire - Halls de l'épave à Vitré - Evrêque





Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine



31

Les missions de la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine portent essentiellement sur la gestion de services techniques supports et coordonnés de la Ville de Mans et de La Mans Métropole.

Les services de la direction agissent principalement sur l'amélioration du cadre de vie des habitants avec la gestion des sites paysagers et naturels comme l'actrice de la Nature, la construction, l'entretien des bâtiments de la Ville de Mans, les compétences à l'échelle de La Mans Métropole comprennent également des services publics de première nécessité et du quotidien comme l'eau potable, le traitement des eaux usées, ainsi que la collecte, le traitement des ordures ménagères et le recyclage des déchets.

Les services techniques de la direction sont également dirigés par la direction local de Mans, Campus d'Yvré-Éclairie, la Gemefield tout comme la gestion des risques majeurs, la prévention des inondations, et le Plan alimentaire territorial. Ces actions sont rendues possibles grâce à divers services supports comme le service Moyens partagés qui organise le gestionnaire des bâtiments et la fourniture des vêtements de travail.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place d'une nouvelle signalétique et du tri sélectif sur le territoire de l'actrice de la nature.

Pour suite des travaux de modernisation de l'unité de production d'eau potable de Étau (USEP).

Un service Hygiène-Entretien des locaux particulièrement impacté par la crise sanitaire Covid-19.

Lancement d'études de faisabilité sur le Boulevard nature et le Port de Mans.

Poursuite du raccordement des bâtiments au réseau de chaleur.

➤ PERSPECTIVES 2023

- L'arrivée de la commune de Fainville le 1^{er} janvier 2023 modifie les services de la direction (Eau et Assainissement, Propreté notamment).
- La construction de la nouvelle déchetterie/recycleuse, la pose de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers sur Coulaines et le quartier Bousart au Mans.
- La finalisation des travaux d'assainissement de l'actrice de l'eau potable prévue en pour le dernier trimestre.
- La mise en œuvre de nouveaux locaux au sein du campus communautaire du Port Romain à Yvré-Éclairie.
- La direction consensuelle de la mission Risques majeurs, mais le dossier Plan alimentaire territorial sera transféré à la direction du Développement.



Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine
 ➤ MISSIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE - RISQUES MAJEURS ET PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL



32

OBJECTIFS ET MISSIONS

Garantir, à la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine, les missions Risques majeurs, Plan alimentaire territorial (PAT) et développement durable intervenant dans les domaines suivants :

- La prévention des risques majeurs (plan communal de sauvegarde dont le plan de secours en cas d'inondation),
- La prévention et la sécurité (aérienne générale, incendies menaçant une catastrophe naturelle).

FAITS MARQUANTS 2022

Recrutement d'un assistant technique chargé de la gestion des risques majeurs. Départ du chargé de mission PAT.

La mise en œuvre du Plan alimentaire territorial de La Mans Métropole pour une agriculture et une alimentation durable sur le territoire.

Élaboration de la cartographie de La Mans Métropole au label "territoire agricole pour la nature" si novembre 2022. Un plan d'actions reprenant des projets portés par les communes de La Mans Métropole et des associations - 34 actions représentées - UN CODÉ PRÉVISIONNEL DE 3M € HT.

➤ PERSPECTIVES 2023

- La direction consensuelle de la mission Risques majeurs, mais le dossier Plan alimentaire territorial sera transféré à la direction du Développement.
- La mise en œuvre de nouveaux locaux au sein du campus communautaire du Port Romain à Yvré-Éclairie.
- La direction consensuelle de la mission Risques majeurs, mais le dossier Plan alimentaire territorial sera transféré à la direction du Développement.

➤ PERSPECTIVES 2023

- Proposer le déploiement d'une organisation de gestion des risques, y compris en situation de crise.
- Identifier des moyens opérationnels et d'attente.
- Recrutement d'un chargé de mission PAT - Transfert de compétence à la direction du Développement.
- Recrutement d'un chargé de mission pour amener et coordonner les actions de la cartographie Territoire engage pour la nature de La Mans Métropole.

Approbation d'un cahier des charges et du plan de prévention du bruit dans l'environnement - Etude de faisabilité en cas de rétrocession d'ouvrages dans son patrimoine de La Mans Métropole.

Approbation d'un programme de prévention du bruit dans l'environnement - Etude de faisabilité en cas de rétrocession d'ouvrages dans son patrimoine de La Mans Métropole.

Direction Gestion durable,
 Services urbains et Patrimoine
 → **CELLULE DE PROXIMITE**



Anne Huger

**OBJECTIFS
 ET MISSIONS**

Rattaché à la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine depuis 2022, la Cellule de proximité a pour mission de centraliser toutes les doléances d'ordre technique sur la voie publique de la Ville de Mâle et de la Métropole.

Elle est la porte d'entrée de la collectivité à la charge annuelle de transmettre au service concerné toutes les doléances et en assurer le suivi.

Elle assure également le suivi des réclamations et l'efficacité est recherchée.

Les travaux sont effectués par les habitants, les maires, les élus de la Métropole, les conseils de quartiers, associations.

Elles sont transmises par téléphone, mail, courrier, sur place à l'annuaire. Concrètement, de plus en plus souvent via l'application Le Mâle en poche.

**FAITS
 MARQUANTS 2022**

Mise en place d'une collaboration plus étroite avec les services les plus concernés par les sollicitations, pour une meilleure entrée et un suivi optimisé.

Participation plus active aux différents rendez-vous et missions des services permettant une meilleure connaissance des dossiers et des opérations en cours afin de mieux répondre aux interrogations des usagers.



→ PERSPECTIVES 2023

Participation aux visites de quartiers organisées par Monsieur le Président local de l'E. Deval
 Recrutement de deux agents sur la mobilité de deux agents
 Réflexion sur le rattachement à une nouvelle direction (direction Coordination Appui Pictage)

Environ **9200** demandes reçues

Origine principale des demandes **2847** par téléphone

2137 par mail

1637 par l'application (+63%)

1682 provenant des communes membres

Services les plus concernés : **60%** Voirie

17% Circulation Eclairage public

13% Nature en ville

4 agents

34

**OBIECTIFS
 ET MISSIONS**

Accueillir, découvrir, protéger.

Situé aux portes du Mâle, berceau de la culture, site connu et reconnu, centre aux 500 hectares associant détente, sport, culture et nature avec ses trois Maisons (Maison de l'Eau, de la Forêt et de la Prairie) et ses grandes fêtes populaires thématiques.

La gestion du domaine par le service Arche de la Nature s'articule autour de trois grands volets :

- l'accueil du grand public et la sensibilisation à l'environnement, (éducation à l'environnement des enfants (de la crèche au lycée et les structures d'accueil scolaires),
- la préservation des écosystèmes (forêt, bocage/haies, marais et zones humides, ripisylve) composant le domaine.

**FAITS
 MARQUANTS 2022**

Installation d'une nouvelle signalétique directionnelle et informative
 Nouveau jeu sur les palmiers de la Maison de la Forêt : l'arbre des sages, adopté par les enfants dès son ouverture

→ PERSPECTIVES 2023

Poursuite du déploiement de la plateforme d'information patrimoniale
 Proposition d'une exposition patrimoniale (historique, bâti et nature).

500 000 visiteurs/ ans estimés sur le domaine

70 000 visiteurs sur les 9 fêtes organisées

11 500 scolaires accueillis

6 500 visiteurs du patrimoine de l'Eau et de la Forêt

7 700 abonnés à la page Facebook, en constante progression

39 agents

Mise en place du tri sélectif des emballages ménagers sur l'ensemble des points de fréquentation sur le domaine
 Création d'un espace ludique au sein des écuries de la Maison de la Prairie
 Création d'une fresque aquatique par l'artiste Perruche à l'Infiniteur et à l'extérieur de la Maison de l'Eau
 Installation d'un bassin tactile à la Maison de l'Eau
 Expositions photos : oiseaux aquatiques, Ramfones, la forêt de pluie, olives, collinaires.
 Nouvel événement : "Des arbres à la musique" organisé avec le Centre du patrimoine de la facture instrumentale
 Concours photo biannuel sur le thème de "La nature en plein vol"



Direction Gestion durable,
 Services urbains et Patrimoine
 → SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT



Benjamin Puech

**OBJECTIFS
 ET MISSIONS**

Le service Eau et Assainissement assure en régie au profit des abonnés du territoire de La Métropole les missions suivantes :

- la production et la distribution d'eau potable (pompage, traitement, production, stockage, distribution et investissements sur le réseau existant) au sein du service Eau et Assainissement ;
- l'entretien et la maintenance des infrastructures ;
- l'investissement collectif des eaux usées et pluviales (collecte, traitement, épuration, investissements et gestion, réalisation des infrastructures) ;
- les contrats des systèmes d'assainissement non collectif (sauf SANC) auprès des abonnés ;
- la gestion des déchets et la mise en décharge ;
- la maintenance et l'entretien du réseau de la Communauté de métropole, global de performance jusqu'en 2026) ;
- la facturation et les relations aux usagers

**FAITS
 MARQUANTS 2022**

Poursuite des travaux réalisés à la modernisation de la filière de production primaire de l'eau de production (OEU) (BOBIE de l'EAU) (100g/3E) (757 M€ en 2022 sur un total de 25 millions) ;
 Optimisation des processus de l'unité de production mis en service en Juin 2022 ;
 Basculement des processus sur la nouvelle filière et arrêt définitif des anciennes installations en Juin 2022 ;
 Pour suite des études relatives à la création d'une réserve d'eau pour l'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de la nouvelle station d'épuration de la commune de Trarigé avec des études géométriques et hydrauliques.

121 950	abonnés
13 006 092	m ³ d'eau produite
15 190 188	m ³ d'équivalents traités
35	----
3 824 € le m ³	avec assainissement (prix moyen national de 4,38 € (à m ³))
82,64%	de taux de rendement du réseau d'eau potable
120 921	compteurs dont 48 051 en télérelève
216	agents

+ PERSPECTIVES 2023

- Réduction des fuites, déploiement de la rétrovaleur, optimisation opérationnelle de la section ;
 - Finalisation des travaux sur la filière de production primaire de l'eau avec une livraison des travaux prévue en septembre 2023 ;
 - Lancement d'une consultation relative aux travaux d'amélioration des performances opérationnelles (notamment sur le traitement)

+ PERSPECTIVES 2023

- Mise en place pour la station d'épuration de la Champanelle ;
 - Mise en place d'investissements réalisés sur le réseau d'assainissement non collectif pour des travaux sur le schéma directeur entériné en 2021 ;
 - Pour suite des schémas directeurs, assainissement d'Auzun, La Melle et Saint-Saturnin et démarrage pour Melanne et Prulay-le-Chief

+ PERSPECTIVES 2023

- Arrivée en régie de la compétence des compétences Eau au 1^{er} janvier 2023 et reprise en régie des compétences Eau au 1^{er} janvier 2025 et Assainissement au 1^{er} janvier 2025

Direction Gestion durable,
 Services urbains et Patrimoine
 → SERVICE ENTRETIEN
 ET HYGIENE DES LOCAUX



Patrice Dulourd

**OBJECTIFS
 ET MISSIONS**

Le service Entretien et Hygiène des locaux intervient sur de très nombreux sites de nos collectivités.

Basé à La Champanelle, il assure le ménage des locaux administratifs, techniques des services et les bâtiments couverts au profit de la Ville et de La Métropole, et prend en charge l'entretien des locaux publics (Epc, Marché, Luther-king et terminus tramway André) ;

**FAITS
 MARQUANTS 2022**

Budgets toujours élevés en raison des exigences des protocoles sanitaires imposés par les autorités nationales et fortes contraintes financières de la Métropole (2022 : +35% sur certains produits) ;
 Nouveaux sites pris en charge en 2022 et contrat à terme pour services publics (Epc, Marché, Luther-king et terminus tramway André) ;

Un total Ville et Métropole de

204 335 m²	de bâtiments à entretenir dont :
56 bâtiments	de la Métropole
6 écoles et 32	bâtiments entretenus en régie
225 agents (dont 30 contractuels) auxquels s'ajoutent 90 agents de restauration scolaire	

+ PERSPECTIVES 2023

- Mise en place de nouvelles procédures du système qualité en lien avec l'assurance qualité interne professionnelle ;
 - Pour suite de la mise en place de nouvelles procédures de l'environnement "écologique" afin de limiter considérablement les produits traditionnels ;
 - Remplacement des souffleurs thermiques par des souffleurs à batteries



Direction Gestion durable,
Services urbains et Patrimoine
→ SERVICE MOYENS PARTAGÉS



Catherine Laigneau



**OBJECTIFS
ET MISSIONS**

Le service Moyens partagés organise les modalités du partage entre les services des "moyens communs"

- Mission : achat et gestion des fournitures de bureau, consommables informatiques, papeterie,
- Gestion de la gestion des stocks documentaires, abonnements presse,
- Gestion de la gestion des stocks de mobilier de bureau, scolaire et sportif,
- Gestion de la gestion de stock de matériels de nettoyage et de production individuelle (EPI), le lavage au linge,
- la gestion de l'imprimerie communale,
- la gestion des locaux municipaux,
- la surveillance, ouvertures et fermitures des parcs et jardins municipaux,
- les ventes aux enchères de matériel reformé de nos collectivités,
- les boîtes de votes et le stationnement,
- l'organisation logistique des élections.

2,20 m
de copies par
l'imprimé
communautaire

3 ventes
69 articles
régartis

73 300 €
de recettes

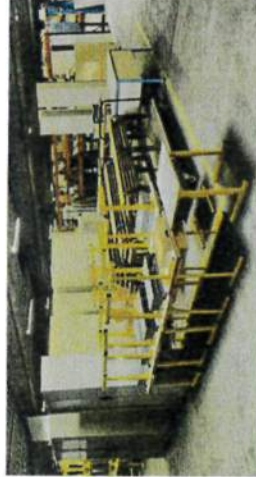
75 %
des acquéreurs sont
des particuliers

72 agents recrutés
pour les élections

64 agents
mutualisés

**FAITS
MARQUANTS 2022**

Élections départementales et législatives
Développement d'une collaboration
course avec le service Nature en Ville
pour la vente du matériel technique
permettant une meilleure connaissance
des biens
Arrêt de l'atelier Offret de l'organisme
communautaire, vente du matériel,
achat d'un nouveau logiciel couleur et
réorganisation du site
Départ de cinq agents de gardiennage
vers les services d'accueil
Création d'une base de données dédiée
à l'ouverture des parcs
Incorporation hausse des prix décrets
2022 (hausse variable en fonction
des indices de consommation pour le
bureau), emplacements, mobilier de
bureau)



**+ PERSPECTIVES
2023**

- Renouvellement des marchés
de lavage du linge de travail et
vêtements de travail/EPI
- Achat de nouveaux vêtements
de travail, modification des tenues
- Relance des marchés papier
et fournitures de bureau

Direction Gestion durable,
Services urbains et Patrimoine
→ SERVICE NATURE EN VILLE



**OBJECTIFS
ET MISSIONS**

Si le service Nature en Ville intervient principalement sur l'agglomération, il a pour objectif non seulement d'entretenir les abords des bâtiments de la commune, mais également de favoriser des milieux aquatiques et du tourisme communautaire.

- Entretien des espaces verts et abords de certains équipements : immobilisés d'entreprises, discothèques, abords de voirie, bassins de rétention, écoles communales
- Gestion des équipements de tourisme et de loisirs :
- > base de loisirs de la Gèmerie
- > camping, entretien du plan d'eau
- > camping du Pont Romain et port du Mans
- Mans, suivi DSP maîtrise d'ouvrage des travaux
- Boulevard Nature : plaquage déclaration d'utilité publique, maîtrise d'ouvrage des travaux, maîtrise d'ouvrage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) :
- > pilotage des études, entretien des systèmes d'endiguement et des barrages sur la partie non communalisée

> suivi des actions des syndicats, maîtres à recherche des bassins versants, travaux en berges

**FAITS
MARQUANTS 2022**

Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique et l'entretien de la production d'énergie hydroélectrique du barrage de l'Épau- Prise en compte de la faisabilité de l'achèvement de l'étude de faisabilité de la traversée de la route départementale 101 sur l'axe de la traversée du Mans
- Boulevard Nature : lancement des études de faisabilité de traversée de voiries
- Port du Mans : lancement par mandat, des études de faisabilité pour la création d'une habitation fluviale sur le secteur des Lavandières
- Camping d'Yvre : lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et l'extension du camping
- Gèmerie : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement du site
- Remploiement d'une aire de jeux à l'Arche de la Nature

192 agents

50 km
Boulevard Nature
réalisés sur les 72 km
prévus

70 emplacements
de camping

2881 passagers
transportés dans les
bateaux électriques

600 kg de déchets
retirés de l'histoire

40 tonnes de
plantes aquatiques
faucardées au plan
d'eau de la Gèmerie
d'Arnage

+ PERSPECTIVES 2023

- Missions de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique du barrage de l'Épau
- Mise à jour de l'étude de faisabilité des traversées de la route départementale 101
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement hydraulique du Chaurmad au droit du centre horticole

+ PERSPECTIVES 2023

- Gèmerie : mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du site
- Démarrage de la requalification des abords de la liaison de la route
- Pilotage expérimental de jules bocagères et remplacement d'arbres

Direction Gestion durable,
 Services urbains et Patrimoine
 → SERVICE PROPRETE



Alexandre Jager



**OBJECTIFS
 ET MISSIONS**

La gestion des déchets ménagers et de la propreté urbaine permettent d'embellir le cadre de vie au profit des habitants des communes. Ils assurent des prestations de qualité sur l'ensemble du territoire, dans le respect de la réglementation, de la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique.

- la collecte et le ramassage des déchets ménagers.
- la gestion des déchets verts et des déchets dangereux.
- la collecte des ordures ménagères et des déchets verts, les ordures ménagères, les emballages et les déchets verts.
- le nettoyage du domaine public.

**FAITS
 MARQUANTS 2022**

Mise en place d'une concertation intercommunale pour l'entretien de la voirie publique du Vallé (ménages) / aspect 11 Lancement de l'assainissement des fossés (COPAGE) pour l'entretien de la voirie publique à Saint-Georges-du-Bois

Travaux effectués pour le traitement à l'égout pour assurer la collecte des déchets verts, l'entretien de la voirie publique (COPAGE) à Chambois, Nuaudon et Saint-Léon-le-Mais, pour le tri des déchets verts à Saint-Sulpain

242

kg/an/habitant d'ordures ménagères résiduelles soit -13 KG/habitant par rapport à 2021

53 kg/an/habitant d'emballages/papiers soit -1,9 kg/habitant par rapport à 2021

7 déchetteries : 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

3500 foyers électrifiés et produits par l'Union

18 000 logements alimentés par l'Union
342 agents

→ PERSPECTIVES 2023
 -Arrivée de Falmes au sein de La Main Métropole
 -Projet de construction d'une nouvelle déchetterie/recyclerie à Falmes pour suite du travail avec les communes de la zone et lancement du marché de maintenance d'entretien
 -Acquisition d'un système de guidage dans le cadre de l'optimisation de la collecte des déchets au Rivy

Direction Gestion durable,
 Services urbains et Patrimoine
 → SERVICE ARCHITECTURE
 ET RÉGIES TECHNIQUES



Veronique Doohe



**OBJECTIFS
 ET MISSIONS**

Le service assure tant pour la conception de nouveaux bâtiments que l'entretien et la mise à disposition du patrimoine de nos collectivités, à savoir :

- la gestion technique des bâtiments municipaux et communaux à savoir : l'entretien préventif et curatif, la sécurité des établissements recevant du public, les interventions selon un cahier directeur et programme bâti.
- la gestion des fluides (eau, air, gaz) de performance énergétique globale et de développement des énergies renouvelables
- selon le montage retenu, les études de maîtrise d'œuvre, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'accompagnement des communes dans les phases de construction, conditionnement ou de rénovation/développement (écoles, gymnases, etc.)
- la gestion des marchés publics en décomposant du Pôles marchés

**FAITS
 MARQUANTS 2022**

Poursuite de la mise en accessibilité des établissements recevant du public Campagne qualité de l'air intérieur Action du réseau régional hydrogène, lancement d'un groupement de communes pour collecter les déchets pour l'achat de voitures à circuit électrique à hydrogène

Poursuite du raccordement des bâtiments au réseau de chaleur Poursuite des acquisitions de véhicules avec des motorisations moins polluantes (électriques et gaz) et développement de l'utilisation de carburant bioalcool

7,86 M€

de budget d'investissement

39 autorisations d'urbanisme déposées

771 bâtiments communaux et communaux entrées

1118 interventions logistiques

6260 interventions sur les véhicules

800 véhicules

243 agents mutualisés

→ PERSPECTIVES 2023
 - Travaux :
 > Aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire rue Armand Saffray
 > rénovation thermique et fonctionnelle de l'école d'été
 > réhabilitation du site bus de la Séram
 - Etudes :
 > Réhabilitation du centre des logements sociaux
 > Aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire rue d'Isaac
 > Implantation d'un bassin de catégorisation
 > Site d'été Séram
 > Extension et réhabilitation du Palais des congrès et de la culture
 > Rénovation de la maison des syndicats et de la maison des associations
 > Raccordement des grilles au SAGE Rive-Nivernais
 > Carte de répartition des agents pour le centre de catégorisation Séram



Direction Solidarités et Santé

41

La direction des Solidarités et de la Santé coordonne l'action de quatre services municipaux (Population, Sécurité et Prévention de la délinquance, Santé, Vie des quartiers et Mission Handicap), du Centre communal d'action sociale de la Ville de Mans et de deux services communautaires (Inspection et Policing de la Ville). Son objectif est de mettre à disposition des habitants des services de proximité et de favoriser l'inclusion sociale et de développer des actions de soutien à la démographie médicale, de sécurité et de soutien aux personnes en situation de handicap.

FAITS MARQUANTS 2022

Les dispositifs Programme de réussite éducative et Cité éducatives ont été renforcés. Une Cité de l'emploi a été restaurée. Deux instances permanentes ont été mises en place et ont produit des plans d'action : le Conseil intercommunal de prévention de la délinquance et le Conseil local de santé mentale.

Un premier rapport complet sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été produit et a permis de déléguer des postes de travail.

La Mission Inclusion numérique a atteint sa pleine activité et a démontré qu'elle répond à un réel besoin d'accompagnement.

+ PERSPECTIVES 2023

Ouverture en fin d'année de la première Maison de santé interdisciplinaire, rue Armand-Saffrey.

Mise en œuvre du plan d'action issu du Conseil intercommunal de prévention de la délinquance.

Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs santé.

Préparation du prochain Contrat de Ville pour les quartiers prioritaires de la Métropole.

Direction Solidarités et Santé → MISSION HANDICAP



OBJECTIFS ET MISSIONS

Mutualisée entre la Ville de Mans et la Métropole, la Mission Handicap assure un rôle de référent sur les sujets d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées.

Elle veille à la prise en compte des différents types de handicaps dans toutes les procédures, la numérisation et notamment dans la réalisation de la question du handicap afin qu'elle ne soit plus uniquement considérée sous le prisme de l'accessibilité.

42

FAITS MARQUANTS 2022

Eloge du travail de recherche mené par Johann Le Guillerm depuis 2019 avec les associations de personnes handicapées visuelles qui soutiennent l'objectif d'être la première ville de France à connaître la part de vie de la personne déficiente visuelle sur son œuvre.

Suivi des Agendas d'accessibilité programée (AAP) et coopération de la commission Access+ Le Mans Métropole dans le cadre du déploiement du Schéma directeur d'accessibilité des transports.

285

projets de mise en accessibilité et d'aménagements recevant du public réalisés ou programmés

11 réunions de la commission Access+ Le Mans Métropole

75 % des points d'arrêt bus accessibles

1 agent



+ PERSPECTIVES 2023

Rapport d'une culture commune de l'impact public et de développement d'un accompagnement de la voirie et des espaces publics (PAVE)

Accompagnement de l'accès des services du Port de Mans aux personnes handicapées

Création d'un guide "résines" pour des aménagements accessibles à tous sur l'ensemble du territoire de la Mans Métropole

Direction Solidarités et Santé
 → MISSION INCLUSION NUMÉRIQUE



OBJECTIFS ET MISSIONS

La mission inclusion numérique a pour objectif de soutenir, renforcer, coordonner, valoriser et outiller l'offre de médiation numérique sur le territoire de La Métropole.

Aussi, l'objectif de cette conseillers numériques vient, elle en aide aux usagers en difficulté dans l'utilisation des outils numériques. En partenariat avec les structures locales (services sociaux, associations...). Ils servent des personnes et arrivent des ateliers collectifs gratuits à destination de tout public.

FAITS MARQUANTS 2022

Sensibilisation obligatoire des conseillers numériques
 Prise de contact avec les structures pour faire connaître la dispositif et prendre connaissance des acteurs locaux.
 Mise en place de partenariats et définition du plan d'action visant à être par le conseil communautaire

Arrangement de bilique au premier étage de la Métropole à partir de Juin
 Lancement des ateliers collectifs et premiers services aux structures partenaires

1850
usagers accompagnés

2622
accompagnements totaux enregistrés

223
ateliers collectifs

829
accompagnements individuels

8 agents



+ PERSPECTIVES 2023

Reproduction de la convention liée au dispositif de Conseiller numérique et inscription de la mission dans les compétences de la Métropole de La Métropole. Le service rendra plus visibles ses actions pérennité.

Organisation d'un événement national (renfort) en novembre sur la thématique de l'inclusion numérique

Direction Solidarités et Santé
 → SERVICE INSERTION



Sandra Hermelle



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service insertion est un service d'accompagnement et de soutien aux personnes, inclusives, solidaires et plus attentives aux impacts environnementaux.

L'engagement de la collectivité se traduit autour de 4 axes majeurs :
 - la jeunesse : favoriser son inclusion économique via l'accès local à l'emploi
 - les personnes fragiles et précaires : les accompagner vers et dans l'emploi
 - les créateurs d'entreprises en quartiers prioritaires de la ville (QPV) : faciliter la mise en œuvre de leur projet
 - les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) : soutenir les projets de développement des structures qui investissent sur le territoire, se tournent à l'échelle de la Métropole et ont des formes dimensionnelles et sociales et environnementales au service des territoires.

En son sein, le service agit en direct sur le territoire par le biais de la mise en place de services publics, dans le cadre de partenariats locaux durables pour l'insertion et l'emploi. - Pôle insertion du public, offre de service et coordination des parcours)

et à cet effet, accompagne près de 1000 personnes en demande d'emploi et offre un service, souvent dans des métiers de première qualification (déménagement, nettoyage industriel, métiers de la propreté, rénovation de bâtiment...)

FAITS MARQUANTS 2022

Coopérationnelle validée de la création d'une école de la seconde chance sur le territoire de la Métropole
 Partenariat entre la Pôle et les conseillers numériques, soutien aux startups et startups (aide à l'accompagnement ou CO, aide à la navigation internet, conseil à l'installation ou matériel)
 Premier café métiers insertion et Petite enfance
 Premier dossier d'acte à l'immobilier en faveur de l'ESS, accompagnement ou développement de l'act. via l'au agricole

Soutien à la création du Garage école du Mans
 Développement de l'offre de service local (psychologie, compétences complémentaires, coaching pour demandeurs d'emploi)

985
accompagnements de demandeurs d'emplois par la mise en place de services prioritaires

762 contrats de travail signés sur le dispositif Pôle

126 porteurs de projets détectés

60 entreprises engagées contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté

5 agents



+ PERSPECTIVES 2023

Développement de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville en activant la commande publique responsable et le développement de l'entrepreneuriat

Création d'un nouvel espace de médiation numérique publique et des centres de l'emploi dans les "Maisons de l'emploi et de la formation"

Développement du partenariat employeur en vue de répondre à leur besoin de qualification

Mieux de vivre économique

Soutien à la création de startups et startups (aide à l'accompagnement ou CO, aide à la navigation internet, conseil à l'installation ou matériel)
 Premier café métiers insertion et Petite enfance
 Premier dossier d'acte à l'immobilier en faveur de l'ESS, accompagnement ou développement de l'act. via l'au agricole

Direction Solidarités et Santé
→ **SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE**




Judith Boizard

OBJECTIFS ET MISSIONS

Animer et gérer le Contrat de ville intercommunal, outil de développement local, qui met en œuvre une politique dédiée aux habitants des quartiers prioritaires autour d'une programmation annuelle d'actions sur les thèmes de l'éducation, du cadre de vie, de l'accès aux droits, du lien social ou de l'emploi.

Le travail par des dispositifs et alliances avec le Programme de réussite éducative (PRE), le Nouveau Contrat Urbain de Développement (NCUD) (ANRU) ou le Contrat de Projets de Quartiers (CPQ) (ANRU) avec la Mairie d'Aubin, le Conseil de Quartier, la Cité éducatrice et la Cité de l'emploi.

FAITS MARQUANTS 2022

Évaluation du Contrat de ville 2015-2022 ; Animation et gestion de 10 appels à projets annuels du Contrat de ville Éducation ;

→ Renforcement de l'accompagnement des enfants et familles du PRE, notamment via une ingénierie dédiée à la petite enfance ;

→ Organisation d'un colloque interculturel ;

→ Poursuite de la mise en œuvre de la Cité éducatrice Sabons et Quartiers sud par le financement d'actions [37 actions financées en 2022] ;

et le travail partenarial autour de thématiques tels l'accès aux soins, l'accompagnement, l'accès aux activités culturelles, sportives, liées à la langue, l'interculturalité.

Renouvellement urbain :

- Elaboration d'un avenant : (1,9 millions d'euros de subventions supplémentaires obtenus) ;
- Opérations livrées : démolition du bâtiment Charrier (Château-Herrières), construction de 51 logements (ue des Sabons), acquisitions au centre commercial des Sabons.

Cité de l'emploi : diagnostic de territoire ayant permis de définir un projet de conseil (terminés, primo arrivants et conseil accompagnement de solidarité actualisation de soutien à l'emploi), lancement des premières commissions éducatives constituant la cohorte Cité de l'emploi et le financement de sept actions d'accompagnement vers : l'emploi, l'organisation d'un temps fort de participation des habitants.

20 opérations de renouvellement urbain engagées

133 actions financées dans le cadre du Contrat de ville

45

610 parcours individualisés dans le cadre du Programme de réussite éducative

69 membres au Conseil Citoyens (bilan 2022) 26 plénières 1 temps fort

55 équipes pluridisciplinaires

23 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Elaboration du nouveau cadre contractuel de la Politique de la Petite Enfance (PPPE) Engagements 2023
- Quartage des professionnels en matière d'interculturalité : sensibilisation, échanges de pratiques (second semestre 2023)
- Signature de la convention de la convention de

renouvellement urbain, visites des Directeurs généraux de l'ANRU et de l'ANCT

→ Entrée dans la démarche de Quartiers respilients

Direction Solidarités et Santé
→ **SERVICE SANTE**




Stéphanie Ledru Gilbert

OBJETIFS ET MISSIONS

Accompagner la politique de santé portée par la Ville et la Mairie Métropole sur deux axes principaux :

- le soutien à démographie médicale : la prévention et promotion de la santé compétitive entre des communes à La Mairie Métropole
- la mise en œuvre de la politique de santé publique. Un service à été créé en 2021 pour mettre en œuvre sur le territoire communal :

46

→ La construction de plusieurs Maisons de santé pluridisciplinaires (MSPI), notamment à l'Université de la santé du territoire (U.S.T.) et à l'Université de santé (U.S.)

FAITS MARQUANTS 2022

Organisation du 1^{er} séminaire santé en novembre en direction des maires de La Mairie Métropole, objet à l'exercice collégiale

Transfert d'une partie de la compétence santé des communes à La Mairie Métropole

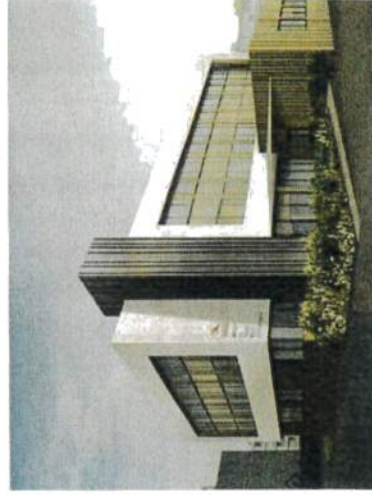
→ Pilotage de 3 projets de construction de Maisons de santé pluridisciplinaires

5000 patients au centre municipal de santé

38 professionnels de santé accompagnés par le guichet unique depuis sa création dont **28** médecins

117 logements au MARS / maison des internes

10 agents



→ PERSPECTIVES 2023

- Ouverture de la première Maison de santé pluridisciplinaire : Athabris Sabons
- Poursuite du soutien à l'implantation de la Cité éducatrice Sabons et Quartiers sud par le financement de projets de chaires de clinique et professeurs associés
- Soutien à l'investissement du Centre hospitalier du Mans

Direction Solidarités et Santé → SERVICE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



Thierry Girard



OBJECTIFS ET MISSIONS

Ce service intervient sur des compétences Ville et La Mans Métropole, à en charge pour cette dernière :

- la prévention de la délinquance avec la mise en œuvre d'actions dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CSPD) ;
- les droits de place qui consistent à opérer l'occupation du domaine public des marchés et des manifestations.

FAITS MARQUANTS 2022

Recrutement d'un nouveau responsable du service Prévention Renforcement des partenariats avec les bailleurs
 Mise au point du CSPD avec des formations innovantes pour les agents et animation des agents notamment pour la tenue de prévention nocturne.

28 marchés de plein vent

2 fêtes foraines

65 manifestations dont

60 organisées en collaboration avec les services de la Ville de La Mans et La Mans Métropole

19 réunions relatives au CSPD

1508 élèves de classe de 9^e à travailler Exposition 19-18

992 permis intervenés sur les classes de CM1/CM2 dévies



→ PERSPECTIVES 2023

Engagement d'une réflexion sur la sécurité des marchés de plein vent
 Révision d'un questionnaire d'achat avec les communes membres pour les équipements de vidéosurveillance
 Signature d'une convention avec la Police nationale et le procureur de la République dans le cadre du CSPD



Direction Ressources

48

La direction renforce et pilote les missions de plusieurs services fonctionnels communs à la Ville de La Mans, à La Mans Métropole et au CCAS : Assemblée et règlementation, Budget, programmation, droit et tribunaux, Communication Interne, Conseil, Prévention Santé au Travail, Juridique, Commande publique, Ressources humaines, Systèmes d'information et Courrier.

565 objectifs vont à moderniser, amplifier et soutenir l'activité. Elle veille à la bonne adéquation des moyens avec les objectifs et les résultats des politiques publiques. Dans le cadre du projet de territoire La Mans Métropole 2040, la direction des Ressources veille à la sécurisation juridique et financière des projets, tout en accompagnant les services internes à la mise à disposition des ressources de la collectivité, afin d'adapter son fonctionnement aux enjeux futurs.

FAITS MARQUANTS 2022

La DRH s'est engagée dans la révision du régime indemnitaire afin de rattraper aux évolutions réglementaires, l'abandon du plan de formation à été concrétisé. L'organisation des élections professionnelles s'est accompagnée d'un renouvellement des instances La Mans Métropole, Ville de La Mans et CCAS. Les finances ont amorcé le passage en fiscalité professionnelle unique (FPU) et la préparation des budgets 2023 avec la mise en place d'un budget vert (produit des investissements sur le droit).

Outre une reorganisation en profondeur de la DRH, c'est le changement de l'ensemble des postes de travail, des agents qui a été envisagé ainsi que la visite clientèle de la sécurisation des systèmes et la modernisation des approches métiers.

La communication interne s'est investie dans l'industrialisation des agents avec la mise en place d'une cérémonie d'accueil, la reorganisation du journal interne Synovis et la communication autour du projet d'administration ISMIL. En matière de conseil, prévention et santé au travail, c'est la gestion des risques notamment dans le cadre des périodes de congés et la question des risques psychosociaux qui ont retenu l'attention. Un dossier de responsabilité des RPS a été créé avec l'objectif de mise en place d'un plan de prévention.

→ PERSPECTIVES 2023

- Passage en FPU pour le 1^{er} janvier 2024
 - Evolution des règles de rémunération et gestion du temps de travail
 - Développement du pilotage de la masse salariale
 - Développement d'une nouvelle politique d'achat
 - Engagement d'un projet de service au service juridique
 - Engagement d'un nouveau schéma directeur interne et d'un schéma directeur numérique responsable
 - Réalisation d'une cartographie des risques et d'un catalogue de services
 - Développement des manifestations internes (accueil, week, actions de conseil, etc.)
 - Engagement du projet de plan de prévention des RPS

Direction des Ressources → SERVICE ASSEMBLÉES ET RÉGLEMENTATION



Emily Arnaud

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Assemblées et Réglementation assure le bon fonctionnement des instances délibérantes de la métropole et de sa ville centre et délivre des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour tous types d'événements.

Il veille à ce que les élus disposent, dans un délai, des informations et des données utiles pour leur mandat et assure le suivi des demandes des élus et des conseils. Enfin, il assure le suivi administratif et les relations avec la Préfecture après chaque conseil.

En matière de réglementation, il est en charge du traitement et du suivi des dossiers administratifs des manifestations sur le domaine

public (fête d'entreprise, concerts, vernis au soirage...).

Enfin, il gère les différents arrêtés professionnels, des techniques, travaux de nuit, déviation de signature au personnel, ouverture du dimanche des commerces en détail...)

7 bureaux exécutifs

7 conseils communaux

298 délibérations dont 148 en bureaux exécutifs

49

86 arrêtés

62 modifications et 27 avis de syndicats professionnels pour la Ville du Mans et Le Mans Métropole

4 agents

50

OBJECTIFS ET MISSIONS

Garantir la fiabilité, la sécurité et la transparence de l'information financière et fiscale.

Pour atteindre cet objectif, les principaux missions du service Finances sont :

- la préparation, le suivi et la clôture des budgets (budgets 700 M€).

- l'élaboration et l'actualisation des plans pluriannuels d'investissement (PPI) et des prospectives financières, l'actualisation comptable avec le recouvrement des fiscalités et le règlement de l'ensemble des fournisseurs.

- la gestion de la dette (377 M€ tous budgets), de la trésorerie et des opérations décentralisées.

- la gestion et l'optimisation de la fiscalité locale.

- le pilotage et la mise en œuvre de la politique en matière de soutien au secteur associatif.

- le conseil, l'accompagnement et le contrôle auprès des services, des communes membres et des organismes rattachés.

- l'élaboration des rapports d'orientations budgétaires.

- l'évaluation et l'aide à la décision des élus et de Monsieur le Maire/Président dans le domaine budgétaire et financier.

FAITS MARQUANTS 2022

Préparation de l'adhésion de la commune de Farnes à Le Mans Métropole au 1^{er} janvier 2023.

Réflexion sur la réorganisation du service avec l'intégration du rôle Fiscalité et Prospective (missions complémentaires avec Agents transiliens).

Préparation des budgets 2023 avec un nouvel objectif, celui d'un budget vert (produit des investissements sur le climat).

8 budgets Ville et Le Mans Métropole représentant **780 m€**

75,543 m€ d'investissement sur le climat par le conseil communautaire

266 m€ de recettes fiscales

8,5 m€ de dotations de solidarités communautaires

36 000 factures/an (Ville du Mans et Le Mans Métropole)

35 agents

→ PERSPECTIVES 2023

Mise en conformité de la nouvelle version du logiciel comptable.

Finalisation de la réorganisation du service.

Optimisation du processus budgétaire (gaining, modalités d'arbitrage, documents).

Développement et formalisation du suivi des consommations de crédits.

Préparation au passage en fiscalité professionnelle unique au 1^{er} janvier 2024 et reforme solidarité communautaire.

Préparation du passage à la nomenclature comptable 1457 au 1^{er} janvier 2024, ce qui implique la rédaction d'un règlement de passage en Autonomie de programme/Credit de paiement).



→ PERSPECTIVES 2023

Poursuite de l'application de la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des arrêtés collectifs.

Ajustement de l'organisation du service.

Développement de l'accompagnement des associations dans la préparation de leurs événements.

Direction des Ressources → BUDGET PROGRAMMATION DETTES TRESORERIE



Jean-Marie Lavoche

Direction des Ressources → COMMUNICATION INTERNE



Emmanuelle Froger

OBJECTIFS ET MISSIONS

Accueillir, informer, accompagner, créer du lien.

Cela passe par :

- Accueillir des nouveaux arrivants pour l'intégration (guide Bienvenue, forum social...)
- Informer (newsletter interne, intranet, services...) pour faire connaître le fonctionnement, les outils, les actualités, les projets et les décisions.
- Accompagnement des services dans leurs nouvelles aux changements à travers des supports de communication (chartes, guides, vidéos...)
- Organisation d'événements internes (visas, Evening news, participation à des événements externes pour développer une culture commune, un sentiment d'appartenance.

FAITS MARQUANTS 2022

- Accomplissement du projet d'administration Team (campagne de communication avec affiches, flyers, micron design...)
- Participation à la mise en place de la carte "L'Infini" La Métropole Ville et Métropole
- Participation aux réflexions sur le "Métrologue employeur"
- Création du guide DSJ pour accompagner les services dans le déploiement des postes informels.
- Création avec la POU d'un nouveau vidéo sur les nouveaux arrivants.
- Suivi de la création de la nouvelle charte graphique des supports de la Métropole Ville et Métropole sur celle de la communication externe.
- Mise à jour et rechargement du guide Bienvenue
- Préparation de la nouvelle formule d'accueil des nouveaux agents.

157 actualités publiées sur notre intranet TITL

4150 abonnés à son compte LinkedIn

416 agents

77 nouveaux agents accueillis

12 vidéos "Entre nous" organisées pour 236 agents

3 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Déploiement de la nouvelle charte graphique de la Métropole Ville et Métropole.
- Création des guides du candidat et de l'entrant en lien avec la DSH.
- Consolidation du forum d'accueil des nouveaux agents.
- Création du guide "Accueillir"
- Distribution des services à contribution.
- Création d'une campagne de communication interne de la Métropole Ville et Métropole.
- Accompagnement la sortie du rapport d'activités 2022.
- Création d'une vidéo et d'un livrable pour le projet d'administration Team.
- Développement du réseau de contributeurs internes.
- Création de vidéos et de présentations en lien avec le cadre de la Métropole employeur.
- Démarrage du projet de reforme totale de l'intranet.
- Pilotage de plusieurs actions du projet d'administration Team.
- Développement d'un réseau d'ambassadeurs de La Métropole Ville et Métropole sur LinkedIn.

Direction des Ressources → SERVICE CONSEILS PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL



Antoinette Chandon

OBJECTIFS ET MISSIONS

Accompagner les services dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et de la santé au travail.

Cela se fait notamment :

- suivi médical des agents
- évaluation des risques professionnels (analyse des accidents de travail, occurrence, mise en place de démarches de prévention (traces, protocoles, électro, chimiques, incendie, ergonomie, etc.)
- veiller à l'absence de pénalités réglementaires, équipements de travail, conditions de travail, dans les démarches de prévention, des établissements recevant du public.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place du nouveau dispositif de suivi médical professionnel des agents à la fin de mai 2022, du protocole national covid-19 du ministère du travail.
- Actualisation de la "feuille à tenir" en cas de maladie et d'accident au travail pour l'ensemble des services.
- Purge de la base de données de production de nos établissements.
- Sensibilisation à la bonne utilisation des équipements de protection individuelle (EPI).
- Mise en place d'un groupe de travail de référence sur des solutions alternatives aux protocoles techniques aux établissements recevant du public.

1339 visites médicales

133 agents sauteurs secouristes du travail formés

14 études ergonomiques réalisées

440 bâtiments ont bénéficié d'un contrôle de leur installation électrique

69 agents de prévention incendie et 250 agents formés

176 agents formés à la prévention du risque chimique

15 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Étude et élaboration de démarches de prévention des risques psychosociaux.
- Actualisation des documents internes et accompagnement des services pour la construction de leurs plans d'actions.
- Réflexion sur la prévention des situations de travail isolé.
- Pour suite des sensibilisations EPI.
- Actualisation des formations SST.
- Argumentation des entreprises et accompagnement des services pour la construction de leurs plans d'actions.
- Développement des études ergonomiques.

Direction des Ressources → DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Gilles Fleau

Direction des Ressources → SERVICE JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE



OBJETIFS ET MISSIONS

Le Département des Systèmes d'information a pour objectif de définir, mettre en œuvre et exploiter des infrastructures et applications adaptées aux enjeux de la collectivité ainsi qu'aux besoins et contraintes de l'administration.

- Ses missions principales sont :
- l'accompagnement des services dans les études et déploiement de leurs projets d'informatisation,
 - le pilotage du Système d'Informations Géographiques (SIG) et du maillage des Données,
 - la prise en charge des demandes informatiques, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des outils informatiques et le remplacement des équipements obsolètes,
 - la maintenance pour le bon fonctionnement des serveurs, systèmes, des réseaux, applicatifs, de la téléphonie fixe et mobile,
 - le pilotage de la qualité de service rendu aux utilisateurs internes et aux usagers
 - la sécurité des systèmes d'informations

FAITS MARQUANTS 2022

- Recrutement de l'équipe d'encadrement (Directeur adjoint, Responsable Etudes, Responsable Infra, Responsable SIG)
- Renforcement des équipes
- Réaction du comité des charges pour la réalisation d'un Schéma Directeur
- Mise en place d'un plan de charge annuel (détail)
- Maintien en Conditions Opérationnelles et de sécurité du système d'information
- Mise à jour de version de la gestion électronique de documents
- Mise en place de outils de gestion de grands parcs combinatoires
- Mise en place d'un outil de diffusion de la base de données géographiques
- Quatrième et dernière réunion sur l'open data
- Contrôle complet des adresses et amélioration du répertoire d'adresses locales (ILL)

3 000 postes de travail

300 serveurs
virtuels

60 serveurs
physiques

300 applications
métiers

160 sites distribués

70 demandes
d'intervention par mois

41 agents

53

OBJETIFS ET MISSIONS

Le service Juridique Commande publique, organisé en 3 pôles, assure un expertise en matière de :

- conseil, d'assistance des services dans le montage juridique de leurs projets de marchés et appels d'offres (clubs ou associations par la collectivité),
- conseil auprès des entreprises,
- conseil en procédures de commande publique, et le contrôle de l'exécution de service public, le suivi des entreprises publiques locales,
- accompagnement des services dans leurs procédures de commande publique, le recensement annuel des marchés, le suivi de la nomenclature, la rédaction des pièces administratives, des avenants notamment,
- l'organisation des commissions d'appel d'offres, ainsi que le maillage des territoires de travaux, prestations intellectuelles et informatique

54

FAITS MARQUANTS 2022

- Marchés :
- prise de contact avec les organismes de l'économie sociale et solidaire afin de monter un forum d'échanges avec les services
 - Concours d'architecture du Palais des congrès et de la culture
 - Contrôle externe des contrats de délégation de service public :
 - Lançement de la procédures de délégation de service public pour la création d'un réseau de chaleur au nord de l'agglomération et passation de marchés notamment relatifs à des investissements sur le camping de Puy-Blanc, les équipements sportifs et locaux sportifs, entre Le Mans Métropole et le délégataire) et à la gestion du Puy-Blanc par l'Office de Tourisme.
 - Jur/Ouïe - assurances
 - Accompagnement pour le montage juridique de projets :
 - constitution de sociétés dans le domaine des énergies renouvelables
 - missions de santé d'interdisciplinaires

217 questions juridiques traitées

69 nouveaux
contenus

86% de
contenus reportés
jugés reportés (82%
en Métropole et 77%
en Ville)

488 dossiers
assurance ouvriers

19 contrats de
délégation de service
public

1248 marchés
pour l'ensemble des
services représentant
109 650 000 € HT

71 commissions
(appel d'offres et
collèges d'élus)

251 avenants
et 166 actes de sous-
traitements

30 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Renforcement des équipes (dont Responsable Sécurité des Systèmes d'Information-RSSI) et reorganisation
- Réalisation du Schéma Directeur des SI
- Plan d'actions Numérique Responsable

→ PERSPECTIVES 2023

- Evolution et déploiement des postes de travail
- Mise en place d'une méthode de tirage des projets
- Cartographie applicative et technique
- Plan d'action France Relance (CyberSécurité)

→ PERSPECTIVES 2023

- Renovation de l'infrastructure SI
- Passage en nomenclature comptable MS7
- Migration des bases SIG de Oracle vers PostGIS
- Structuration d'une organisation de gestion de la donnée

Direction des Ressources

MISSION GESTION DU SMAT ET CONCESSIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



OBJECTIFS ET MISSIONS

- La mission rattachée à la Direction des Ressources couvre :**
- la gestion courante du personnel et de la paie du Syndicat Mixte de Développement de la Métropole (SMAT)
 - la passation et suivi des contrats d'occupation du domaine public à caractère économique.
 - la préparation des commissions consultatives des services publics (CCSL)
 - la représentation de la collectivité au sein de l'association de gestion ou restaurant inter-administratif.
 - le suivi des dossiers spécifiques Syndicat Mixte du Circuit des 24H du Mans-Métropole, soit de la Préparation Le Mans F1, soit des concours de recrutement des candidats à l'emploi des concours ESCAL, Le Mans Télévision

FAITS MARQUANTS 2022

- Préparation de la cession de la halle de micro-technologie les Carres Barroc et traitement des conséquences sur le fonctionnement du Centre de transfert de technologies du Mans (CTTM)
- Réorganisation administrative du Syndicat
- Concours Agriens sportif
- Phasage des travaux de la procédure de transfert du Billericaudique au nouveau club Le Mans FC
- Suivi de la dernière de modification ou classement de tableau

55

➤ PERSPECTIVES 2023

- Suivi de l'extension du CTTM suite à la cession des Carres Barroc
- Régularisations financières, levée passagère et cession éventuelle de terrains à la société Aprom
- Suivi des dossiers spécifiques SMAT

Direction des Ressources

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



Virginie Polore



OBJECTIFS ET MISSIONS

- La direction des Ressources Humaines s'emploie à répondre avec efficacité et qualité à l'exercice de gestion courante du personnel et à apporter de nouvelles réponses aux besoins exprimés dans les différents services de la collectivité.**
- la gestion administrative et stratégique en matière de rationalisation et modernisation des services, d'accompagnement des agents, de qualité de vie au travail (QVT), etc.
 - l'accueil des agents du Mans Métropole et CMA, sia mer en œuvre ses missions autour de 4 thématiques fortes :
 - la gestion administrative et personnelle,
 - les relations sociales,
 - la développement des ressources humaines,
 - l'organisation du travail et la vie au travail.

56

➤ PERSPECTIVES 2023

- Mise en conformité du temps de travail des agents des trois collectivités au regard de l'évaluation réglementaire des NCT7 heures.
- Mises en œuvre avec les organisations syndicales sur la réaffectation salariale et la mise en place de mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents.
- L'organisation des élections professionnelles et mise en place d'une nouvelle instance unique mutualisée : le Comité social territorial (CST)
- Mise en place du Rapport social unique

➤ de 5 000 agents au sein des 3 collectivités

500 recrutements

150 métiers

89 en Le Mans Métropole

60 dossiers liés à l'organisation du travail et pour des avis aux organisations syndicales

➤ de 80 agents

➤ PERSPECTIVES 2023

- Renforcer l'accompagnement dans le cadre du SUSEEP applicable pour la 1^{re} janvier 2024
- Filier Prévoirie du temps de travail et assurer les conditions de réussite au développement du futur logique du temps de travail pour le 1^{er} janvier 2024
- Proposition d'une protection sociale complémentaire pour les agents
- Mise en œuvre une gestion globale des recrutements, des carrières, des mobilités et des compétences
- Développement d'un dispositif de formation interne, finalisation de la procédure de recrutement

→ SERVICE COMMUNICATION EXTERNE



Catherine Evraud



OBJECTIFS ET MISSIONS

En charge de la communication
auprès du grand public, le service
met tout en œuvre pour :

- concevoir la stratégie de communication des collectivités et des services municipaux et communautaires, à travers des campagnes et des supports adaptés
- informer les habitants sur les services et les actions municipales et communautaires via les journaux, les sites internet des collectivités, le réseau d'affichage institutionnel, l'édition de guides, les réseaux sociaux...

- promouvoir les événements et rendez-vous engageants ou soutenus par Le Mans Métropole, à travers l'affichage, les interventions publiques, les ateliers participatifs, les stands, les pop-ups...
- développer l'attractivité du territoire à l'échelle territoriale - Of Course Le Mans Métropole - en intervenant auprès des habitants, entreprises, touristes, investisseurs...)

11 numéros
du journal
communautaire
diffusés

20 000
abonnés Facebook,

7 500 abonnés
Instagram

7 dossiers
événementiels

36 dossiers de
communication des
services

10 400 photos
37 vidéos réalisées

21 agents

FAITS MARQUANTS 2022

- poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville de Le Mans Métropole
- signalétiques bâtiments et corridors, documents institutionnels (guides, affiches, dépliant, power point...)
- Edition d'une nouvelle charte graphique, refonte des vidéos et rapports
- Accompagnement à la communication : Chrono Vélo, ChronoRégions
- Création de vidéos : Le Mans Métropole 2040, les projets 2023
- Lancement d'une page LinkedIn

→ PERSPECTIVES 2023

Poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville - Le Mans Métropole et de la marque territoriale

- Positionnement et communication autour du territoire vers 24 H

- Développement de la communication

sur les grands projets : Chrono Vélo, ChronoRégions, aménagements urbains, Pôles des congrès...
- Nouvelle charte graphique du service Santé et du Conservatoire
- Développement de la vidéo et des réseaux sociaux

→ COURRIER



Carmen Balard



OBJECTIFS ET MISSIONS

Les agents du service Courrier
participent au quotidien à :

- La réception, l'enregistrement des courriers entrants (cours, journaux, lettres...) et de leur orientation vers le service destinataire,

- l'enregistrement et l'affranchissement des courriers sortants,
- Le triage et la répartition des courriers électroniques,

- la distribution des courriers par les courriers sur des tournées sectorielles
- Le responsable du service est l'interlocuteur privilégié de la police, des services médicaux et des particuliers externes.

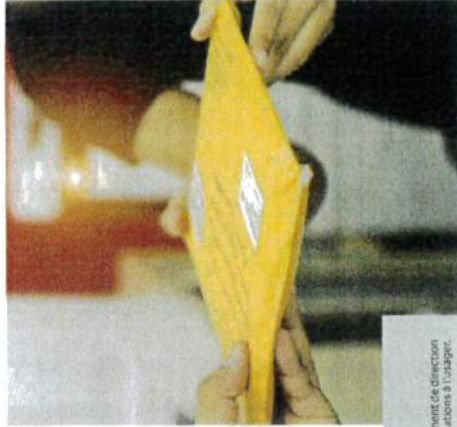
FAITS MARQUANTS 2022

- Nouveau marché de prestations de services et fournitures liées à l'activité du courrier

258 068 plis affranchis

226 133 € de coût
d'affranchissement

10 agents



→ PERSPECTIVES 2023

- Refinition d'une évolution de rattachement de direction dans le cadre de la structuration des relations à l'usager

→ SERVICE PROTOCOLE/RELATIONS EXTÉRIEURES/ÉVÉNEMENTIEL



Camille Liberge



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service contribue à la promotion de la Ville et de la Métropole par la mise en œuvre de la stratégie de mission suivante :

- les relations publiques et l'entretien des Villes et de la Métropole de la mise au mieux de l'image, la communication et le suivi éditorial, l'organisation et participation aux cérémonies commémoratives, aux manifestations et réceptions officielles de la Ville et de la Métropole et gestion des salles des Quinconces,
- les relations internationales : préparation, participation aux manifestations et échanges entre les Villes jumelées et l'international,
- les accueils physiques de l'Hotel de Ville et de l'immobilier communal, la Concorde ainsi que le service relationnel avec tous agents chargés d'orienter et de renseigner les usagers.

FAITS MARQUANTS 2022

- Accompagnement à l'organisation et à la tenue de divers événements de nos collectivités,
- Fêtes du port,
- Foyer Young - Premier picniqué
- Journées de la solidarité
- Cérémonie patriotiques
- Operation Transat
- 14 juillet
- 24 heures automobile
- Salon du livre Sables Livres!
- Cérémonie 150 ans de la dernière Mairie de Noël
- Pyréthron au Marché de Noël

32
cérémonies
patriotiques

5 dénominations de
rues et réaménagements

52 invitations

71 réceptions
6250 personnes

293 000
appels standard

15 agents

+ PERSPECTIVES 2022

- Nécessité de renforcer l'agent en charge de la logistique et l'administrateur des événements
- 60 ans 2^e Réa
- Centenaire des 24 heures automobile
- Fêtes du port

- Tour croisée
- Operation Transat
- 14 juillet
- Salon Fêtes Livres!
- Marché de Noël
- Villes jumelées au Marché de Noël

STRUCTURES ASSOCIÉES



60



→ La Syndicat mixte d'aménagement et de promotion de la technopole (SMAT) de l'agglomération mancelle a pour membres et financeurs de la Loire ainsi que le Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe.

Ses activités concernent le développement économique :
- soutien à l'innovation technologique et de services
- soutien à l'économie sociale et solidaire
- développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- gestion locale de ses propriétés

Le Mans Innovation est un service au SMAT dont le rôle principal est de participer au développement économique du territoire métropolitain et départemental par le biais de l'innovation. Pour cela, Le Mans Innovation assure les missions suivantes :

- accompagner des porteurs de projets et les start-up afin de faire émerger de nouvelles entreprises innovantes sur le territoire
- accompagner les entreprises innovantes pour les aider à structurer et développer leurs projets de recherche et d'innovation
- diffuser une culture de l'innovation auprès des entreprises non innovantes pour les aider à franchir le pas de l'innovation.



Présidence
Estienne
Legrand

61



→ Le Mans Développement, agence de développement économique de la Loire propose, œuvre pour l'installation des entreprises sur la métropole.

Elle joue le rôle d'interface avec les collectivités et les réseaux institutionnels et soutient également l'animation sociale portée par les clubs économiques du territoire et d'initiatives pour favoriser le développement économique du territoire.

Elle travaille en lien étroit avec les structures consulaires, associatives et institutionnelles locales.

Dans ses missions, l'agence assure la promotion et l'usage économique de La Mans Métropole, en partenariat avec les autres acteurs du territoire (partage du collecteur Quilbaz Paris, participation à des salons nationaux sur la création d'entreprises, l'immobilier d'entreprise, la mobilité professionnelle). 450 entreprises et projets-accompagnés et 112.000 heures d'insertion sociale facilitées.



Présidence
Patricia
Charton



→ Établissement public de coopération culturelle, l'école supérieure d'art et de design de Tours Angers Le Mans (ESAD Talm) est un lieu de formation, de recherche et de création.

- Ses objectifs :
- assurer un enseignement supérieur en art
 - rouler des partenariats avec les institutions académiques (universités, autres établissements d'enseignement supérieur) et culturelles des territoires
 - développer un réseau de partenariats internationaux dans le cadre des politiques européennes (via le dispositif Erasmus+ notamment) et internationales
 - organiser des expositions, des colloques de nature à mieux faire connaître les enjeux et les acteurs de l'art contemporain
 - participer au niveau national au travail de concertation entre les écoles d'art pour anticiper et coordonner l'enseignement supérieur artistique
 - participer à la recherche en art artistique
 - proposer aux enfants et aux adultes de nos territoires des cours publics (dessin, peinture, dessin, sculpture, histoire de l'art, photographie, arts du feu, etc.



Présidence
Isabelle
Pélissier-Guil

Le CA est présidé par pendant de trois ans par rélu délégué à la culture de Tours, Angers ou Le Mans.



→ La Société d'économie Mixte Locale Le Mans Evénements assure la gestion, la promotion et la commercialisation d'activités à caractère culturel, événementiel, de tourisme d'affaires et de loisirs.

- Ces activités s'appuient sur trois structures :
- le Palais des Congrès et de la Culture du Mans dans le cadre d'un contrat de délégation de service public signé avec la Ville du Mans
 - l'Office de tourisme communautaire sous la forme d'un contrat de délégation de service public signé avec Le Mans Métropole
 - le Centre des Expositions du Mans



Présidence
Sébastien
Le Fol



Prâdidence Joli Le Bou



La Société Sevelia (économia) met des transports en commun à disposition pour répondre aux besoins de la Métropole. Elle est une société anonyme d'économie mixte associant dans son capital la Métropole comme actionnaire principal (71 %) et des partenaires économiques et financiers (Chambre de Commerce et d'Industrie, banques, assurances et autres partenaires locaux).

Le conseil d'administration est composé de onze administrateurs dont sept élus de la Métropole et quatre administrateurs représentant les autres partenaires.

Son activité comprend essentiellement la délégation de service public confiée par la Métropole pour les lignes de tramway, les lignes Tempo (Bus à Haut Niveau de Service), les lignes régulières de bus (y compris les lignes de transport à la demande), les lignes scolaires directes, le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (Sétram Access) ainsi que les parkings relais aux terminus des lignes de tramway (Antares et Université) et les services de mobilité douce (location et consignes de vélos, covoiturage occasionnel).

- 655 collaborateurs dont 67 agents de maintenances et 665 conducteurs/VEHICULEURS
- 141 autobus dont 77 bus CVM, 1 bus hybride et 3 minibus électriques
- 13 minibus TMAR
- 34 camions de tramway
- 317 vélos

63



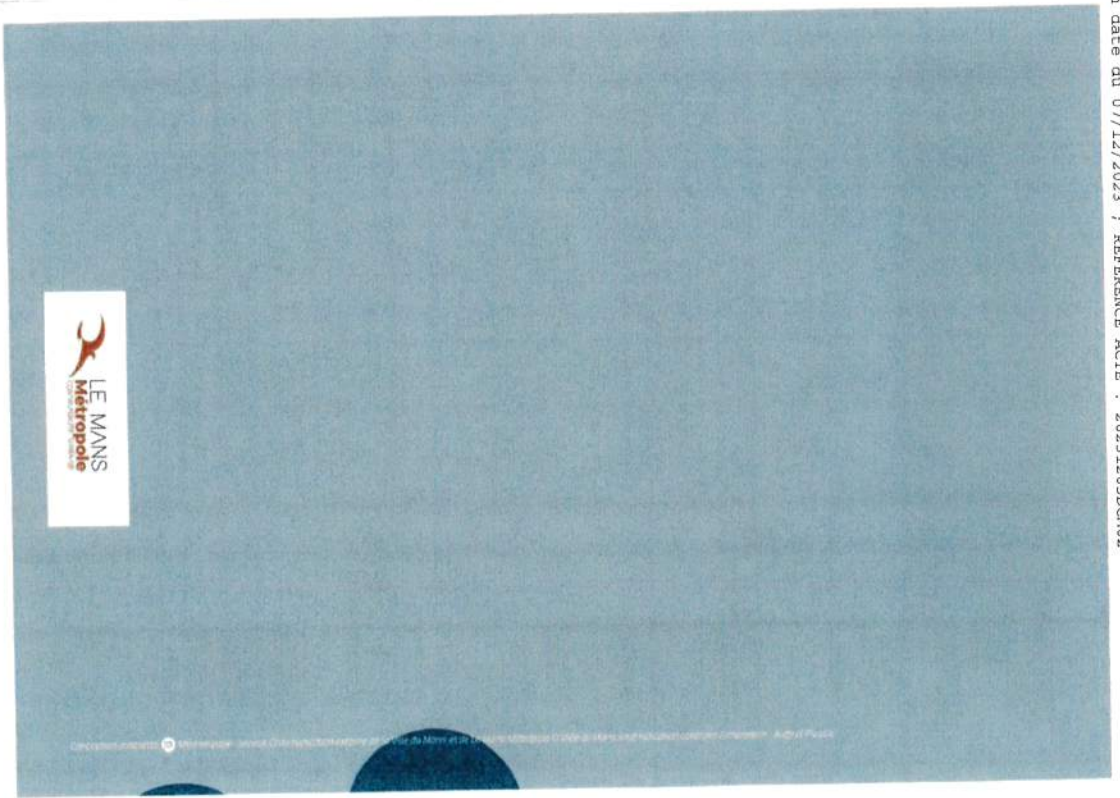
Cenovia est une entreprise publique locale au service des projets urbains de la Métropole et des communes de la Seine. Ses missions principales :

- accompagner les projets d'aménagement urbain à vocation d'habitat collectif économique et commercial
- construire et rénover les équipements publics et privés
- assurer la gestion technique, commerciale et patrimoniale des parcs de stationnement
- étudier, réaliser et gérer des projets d'infrastructure de grande envergure (tramway, bus à haut niveau de service...)
- accompagner les projets de villas d'activités, de bâtiments tertiaires et industriels
- conseiller et mettre en œuvre les projets d'événementiel éphémère des événements
- assurer la transition énergétique

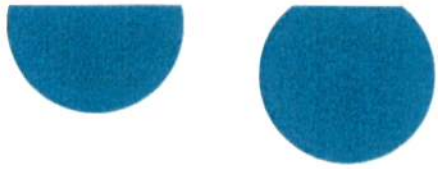
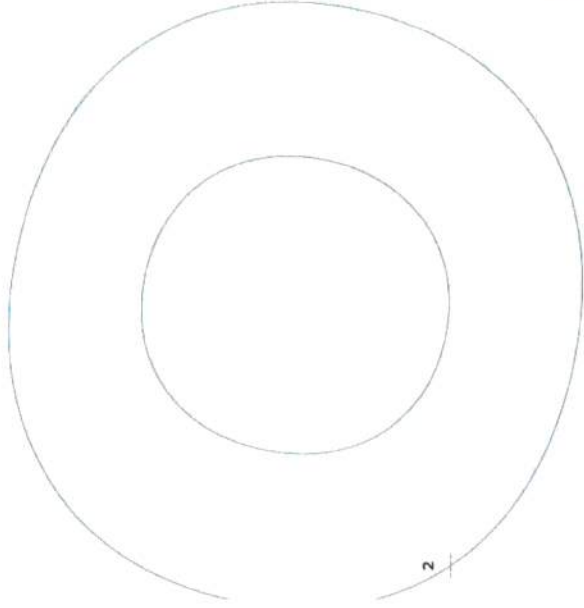


Prâdidence Joli Le Bou

Cenovia gère également la Société Publique Locale (SPL) Cenovia cibles, créée pour accompagner et accompagner les communes de la Métropole, les villes du Grand Caennais, la Chapelle Saint Aubin, Bazoiron dans leur développement ainsi que la fondation de renommation, créée sous forme de SAS avec la Métropole pour accompagner l'impulsion de développement et l'activité économique du territoire, par actions sur le foncier.



RAPPORT FINANCIER 2022



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

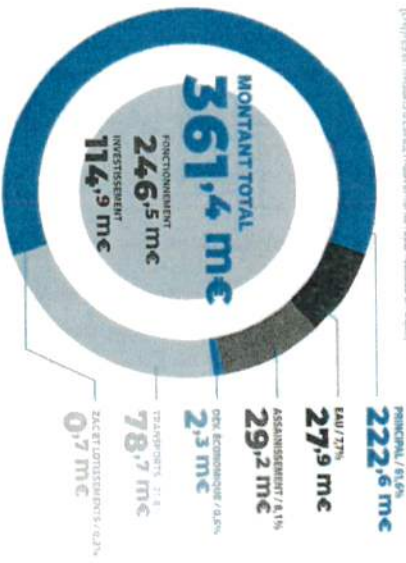
Le Mans Métropole dispose d'un budget principal et de onze budgets annexes : Développement économique, Eau, Assainissement, Transports, ZAC, des Hameaux et du Grand Pressis, Lotissements des Baises-Grauel, La Tenaille, La Cornier, Vall-Hellre et 24 de l'Éolie.

FAITS MARQUANTS

L'exercice 2022 est marqué par les effets de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Le compte administratif de la métropole a permis d'absorber les hausses de dépenses tout en maintenant un bon niveau d'investissement. La volonté de grande modération fiscale est confirmée par la décision de ne pas augmenter le taux de fiscalité locale (reproduction des taux de 2017). Les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont reconstruits. Compte tenu de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, le taux de l'impôt sur le revenu de la production des usagers de la métropole est porté de 1,41 € soit 0,37% par rapport à 2021. Le volume d'investissements de 831 M€ se situe à un niveau supérieur à la moyenne des 5 dernières années (517 M€). La solidarité financière en faveur des communes membres est renforcée avec 6,1 M€ de cotisations de solidarité communale et 1,3 M€ de fonds de concours pour des travaux de rénovation énergétique.

LA RÉPARTITION ENTRE LES BUDGETS

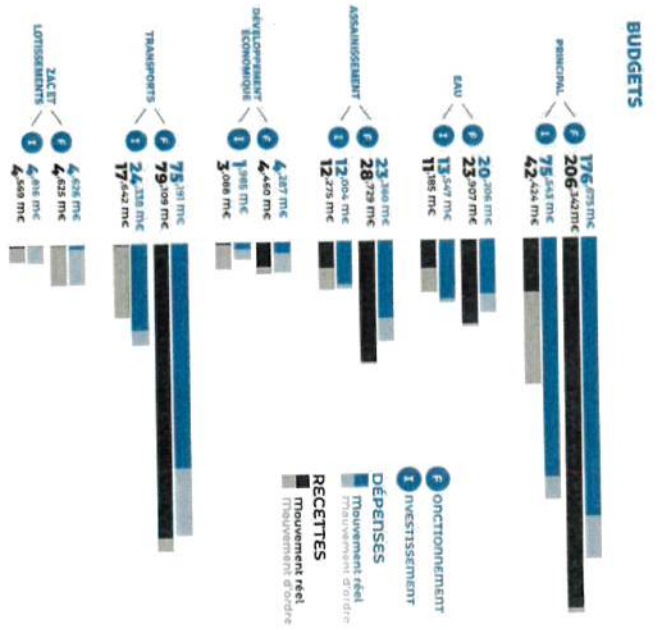
(chiffres en millions d'euros, mouvements réels réalisés en 2022)



3

LES MONTANTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

(chiffres en millions d'euros, mouvements réels et d'ordre, hors affectation des réserves)



4

+ DÉFINITION
 Les mouvements budgétaires (recettes et dépenses) sont composés de **mouvements réels** et de **mouvements d'ordre**. Les mouvements d'ordre correspondent à des opérations n'ayant pas d'impact sur les amortissements. Au contraire de ces opérations d'ordre, les mouvements réels donnent lieu à des mouvements de fonds.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE LA METROPOLE POUR 100 € ?

Les dépenses regroupent dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement représentent les frais engagés pour l'entretien du matériel, des bâtiments, les frais de personnel, les charges courantes... Les dépenses d'investissement quant à elles correspondent aux montants des projets engagés par la commune, mais aussi à l'achat de matériel nécessaire aux services publics.

SOMMES RÉPARTIES POUR 100€ DÉPENSÉS



SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL



DEFINITIONS
 Epargne de gestion : excédent des produits sur les charges de fonctionnement
 Epargne brute : excédent des produits sur les charges de fonctionnement, déduction faite des intérêts de la dette
 Epargne nette : épargne brute de laquelle sont déduites les charges de remboursement en capital des emprunts

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement du budget principal s'élevaient à 531,94 M€ en 2022, en hausse de 4,17 % par rapport à 2021. La progression des recettes est facilitée par le maintien de l'activité normale post covid. L'augmentation des prix des matières permet d'augmenter ces recettes complémentaires sur les ventes et la reprise de matériaux issus de la collecte des déchets.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes propres permettent d'assurer le financement de la action d'investissement sont principalement les subventions, le FCTVA et la taxe d'aménagement. Le bon niveau de l'épargne nette permet de couvrir la action d'investissement résiduel sans faire appel à l'emprunt.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal s'élevaient à 531,94 M€ en 2022, en hausse de 4,17 % par rapport à 2021. Cette progression reflète à la fois le développement des actions menées sur le territoire et les conséquences de l'inflation sur les coûts. L'augmentation des prix des matières premières et le niveau élevé de l'inflation et du coût des matières premières.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement hors dette du budget principal s'élèvent à 507,57 M€, trouvant la moitié leur origine dans un nouveau cycle d'investissements porteurs de développement et d'attractivité du territoire. Ce montant est composé de deux enveloppes distinctes :

- Les dépenses d'équipement propres qui concernent les projets engagés financés par la Métropole. Elles s'élevaient à 422,879 M€ en 2022.
- Les subventions d'équipement et les autres dépenses d'investissement qui représentent 14,293 M€.

Cette enveloppe est constituée des subventions versées par la collectivité à ses partenaires pour les accompagner dans leurs projets, dont notamment le fonds de concours pour la transition énergétique destinée aux communes membres de la métropole (1,303 M€, versés en 2022), les subventions versées aux bailleurs sociaux dans le cadre des opérations de construction et de rénovation de logements (4,273 M€), les engagements dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (1,097 M€) ainsi que l'ensemble des subventions dédiées au développement économique du territoire (1,165 M€) au dépens de la taxe d'aménagement (1,165 M€).

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ÉVOLUTION

L'année 2022 est marquée par les dépenses réelles de fonctionnement et la hausse de l'inflation. Toutefois, l'amélioration du contrôle sanitaire et la forme dynamique des recettes permettent de limiter les conséquences financières de ces dépenses collectives qui demeurent très stables. Les subventions ne jouent qu'un rôle mineur dans la hausse des dépenses réelles de fonctionnement. Par ailleurs, les recettes exceptionnelles de TVA de 0,973 M€ sont à retenir. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 4,17 % par rapport à 2021, principalement en raison de l'inflation et de la hausse des prix des matières premières. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 4,17 % par rapport à 2021, principalement en raison de l'inflation et de la hausse des prix des matières premières.

SYNTHÈSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DES BUDGETS ANNEXES

(Chiffres en millions d'euros, ronds, arrondis au plus proche, opérations liées à la gestion et réaffectation de la dette et affectation des résiduels de l'exercice 2021)

	Eau	Assainissement	Développement économique	Transport	Total
Recettes de recettes de fonctionnement	23.360 M€	28.205 M€	2.227 M€	75.714 M€	129.507 M€
Dépenses réelles de fonctionnement	14.572 M€	17.574 M€	1.599 M€	51.291 M€	86.077 M€
Épargne de gestion	8.687 M€	10.632 M€	0.783 M€	22.423 M€	42.530 M€
Intérêt de la dette	0.591 M€	0.582 M€	0.000 M€	3.254 M€	4.388 M€
Épargne brute	8.154 M€	10.050 M€	0.783 M€	19.170 M€	38.157 M€
Remboursement du capital de la dette	2.088 M€	1.917 M€	0.000 M€	11.893 M€	15.794 M€
Épargne nette	6.066 M€	8.133 M€	0.783 M€	7.277 M€	22.268 M€
Recettes d'investissement	5.984 M€	6.657 M€	1.270 M€	0.235 M€	14.147 M€
Dépenses d'investissement	10.998 M€	9.255 M€	0.291 M€	10.289 M€	31.023 M€



LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La qualité de l'eau produite est un enjeu majeur qui se traduit par la réalisation d'investissements importants pour la territoire. L'eau de production a ainsi été entièrement modernisée permettant d'améliorer et sécuriser la production de production. Les réseaux sont également renouvelés afin d'optimiser l'acheminement vers les usagers. Par ailleurs, la construction de l'unité de méthanisation permet le développement de sources d'énergie renouvelables.

Le compte administratif 2022 du service de l'eau et de l'assainissement retrace les principaux éléments suivants :

- les recettes d'exploitation cumulées eau et assainissement liées aux facturations des abonnés domestiques s'élevaient à 34,643 M€, elles sont stables par rapport à 2021

- le montant des recettes de vente de biogaz suite au démarrage de l'injection de biométhane intervenue le 17 juin 2021, s'élevait pour l'exercice 2022 à 1,598 M€.

- Les dépenses réelles de fonctionnement pour ces deux budgets s'élevaient à 27 M€, hors achat d'eau en gros et redevances de l'Agence de l'eau. Elles sont en augmentation de 10% avec notamment l'impact de la hausse de l'énergie et des coûts de diverses fournitures dont les produits de traitement.

- Les investissements réalisés s'élevaient à 16,147 M€ avec principalement les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau (2,612 M€) la poursuite l'unité de méthanisation (2,756 M€) et les renouvellements de réseaux d'eau et d'assainissement (2,959 M€). Les premiers travaux de dévidements de réseaux nécessaires dans le cadre du projet ChronoGros s'élevaient à 0,707 M€ sur 2022.

9

LA COMPTABILITÉ ANNEXE DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ce budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 85 localités) qui s'élève à 2,117 M€ en 2022 représente environ 62 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement économique peut retenir une partie de ses excédents au budget principal (1 M€ en 2022) en considération de son bon niveau de recettes et de la diminution concomitante de ses charges, notamment liées aux emprunts dont le stock est totalement remboursé. Ce reversement participe au financement du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise.

LE BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Le compte administratif présente les principaux éléments suivants :

- une charge nette globale versée à l'équipement de 36,129 M€ qui intègre une hausse des recettes commerciales de + 1,790 M€ par rapport à l'année 2021

- un produit de versement mobilité de 48,545 M€ en hausse de + 2,235 M€ par rapport à 2021

- une reconduction de la subvention d'équilibre du budget principal à 11,265 M€

- des dépenses d'équipement d'un montant de 9,037 M€, qui comprennent une part

le renouvellement des investissements nécessaires à l'exploitation du service (6,487 M€) avec notamment l'acquisition de 8 bus (3,081 M€), de matériels techniques et informatique (2,604 M€) et de divers travaux sur les sites Périphit et Technocentre (0,356 M€), réalisés au titre des investissements financiers relatifs aux ChronoGros (1,149 M€)

- la versement au délégataire de subventions d'équipement (1,401 M€) permettant de financer des investissements nécessaires à l'exploitation

du réseau avec un retour dans l'inventaire de l'autorité déléguée en fin de contrat ;

- le bon niveau d'autofinancement qui permet de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les investissements.

En 2022 les effets de la crise sanitaire se sont poursuivis notamment sur le niveau de fréquentation du réseau qui enregistre une progression (+ 1,190 M€ de recettes tarifaires) sans toutefois retrouver les tendances d'avant la crise (1,168 M€ par rapport à l'année de référence 2019).



10

LES BUDGETS ANNEXES ZAC ET LOTISSEMENTS

LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LA TREMBLAIE (LA MILESSE)

Les dépenses (0,013 M€) concernent la réalisation d'un branchement et le règlement de la taxe foncière. Par ailleurs, une cession de terrain de 2,949 m² a été conclue pour un montant de 0,049 M€.

Au titre de la gestion 2022 un remboursement partiel de l'avance consommée par le budget principal de La Mayre Métropole a été réalisé. Ainsi, le solde de l'avance remboursable s'élevait à 0,236 M€.

LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE CORMIER (MULSANNE)

Une dépense de 0,070 M€ est réalisée concernant des travaux d'engazonnage du terrain.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil communal a décidé de financer le budget principal de La Mayre Métropole.

Au titre de la gestion 2022, celle-ci s'élève à 0,070 M€. Elle s'ajoute au montant de 1,180 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021.

Le solde de cette avance au 31 décembre 2022 s'élevait donc à 1,251 M€.

LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LES BASSES GRUES- RUE VICTOR-DURIY (SAINT-SATURIN)

Aucun travaux et aucune cession n'ont été réalisés en 2022.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil communal a décidé de financer le budget principal de La Mayre Métropole.

La gestion 2022 de ce budget n'a pas permis de rembourser l'avance consommée par le budget principal de La Mayre Métropole. Ainsi, le solde au 31 décembre 2022 est de 0,049 M€ (+286 € au titre de la taxe foncière).

UNE TRÈS BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Les indicateurs de gestion sont à des niveaux très satisfaisants

- Pour le budget principal :**
- un taux d'épargne brute de 26% ;
 - une capacité de désendettement supérieure
- Pour l'ensemble des budgets consolidés (après rattachement des doubles comptes) :**
- un taux d'épargne brute de 27% ;
 - une capacité de désendettement de 2 ans et 6 mois

DEFINITIONS

Taux d'épargne brute : rapport entre les recettes réelles de fonctionnement et l'épargne brute. Ce taux mesure la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette. Il est généralement admis que ce ratio doit être supérieur à 10%.

Capacité de désendettement : rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. L'indicateur de dette est un indicateur de solvabilité à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant que rien y contribue toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis que ce ratio doit être inférieur à 12 ans.

LES RATIOS FINANCIERS OBLIGATOIRES

(calculés conformément à l'article L2734 du Code général des collectivités territoriales.)

	Données corrigées propres à la collectivité	Moyennes nationales de la strate année 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	639 €/h	415 €/h
Produit des impositions directes / population	222 €/h	285 €/h
Recettes réelles de fonctionnement / population	880 €/h	544 €/h
Dépenses d'équipement brut / population	282 €/h	150 €/h
Encours de la dette / population	118 €/h	624 €/h
Dotations globales de fonctionnement / population	91 €/h	144 €/h
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	37,15%	39,62%
Dépenses réelles de fonctionnement et rattachement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	75,49%	85,90%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32,04%	27,60%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	20,25%	14,20%

(1) Données corrigées des données comptées propres à la commune d'origine de la commune de La Chapelle Saint Aubin, et à son C.S.A. au titre de la médianisation des élus de la commune de La Chapelle Saint Aubin, et à son C.S.A. au titre de la médianisation des élus de la commune de La Chapelle Saint Aubin, et à son C.S.A. au titre de la médianisation des élus de la commune de La Chapelle Saint Aubin, et à son C.S.A. au titre de la médianisation des élus de la commune de La Chapelle Saint Aubin.

(2) Les données sont exprimées en euros par habitant (h) en 2021.

(3) Les données sont exprimées en euros par habitant (h) en 2021.

(4) Les données sont exprimées en euros par habitant (h) en 2021.

(5) Les données sont exprimées en euros par habitant (h) en 2021.

LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE VIEIL HÊTRE (ROULLON)

Ce budget révisé (année en 2023) s'inscrit dans la volonté de transparence des élus du village. Une nouvelle note d'information sera envoyée. En 2022, les acquisitions de terrains (6 parcelles représentant 17 489 m²) sont réalisées à hauteur de 0,250 M€.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil communal a voté le principe d'une aide financière pour le lotissement Le Vieil Hêtre, celle-ci s'établit à 0,250 M€ au 31 décembre 2022.

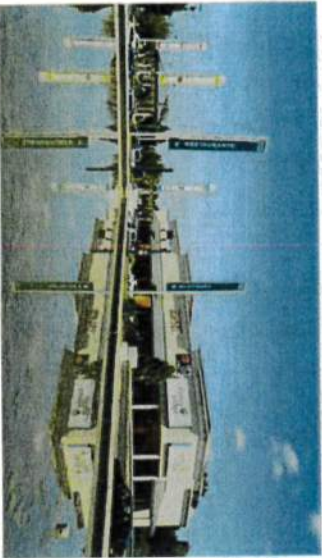
LE BUDGET ANNEXE DE LA C.A. DE L'ETROILE (TRANGÉ)

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil communal a voté le principe d'une aide financière pour le lotissement La C.A. de l'Étroile, celle-ci s'établit à 0,250 M€ au 31 décembre 2022.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil communal a voté le principe d'une aide financière pour le lotissement La C.A. de l'Étroile, celle-ci s'établit à 0,250 M€ au 31 décembre 2022.

LE BUDGET ANNEXE DE LA ZAC DES HUNAUDIÈRES (SAUDIN)

Les dépenses réelles s'élevaient à 0,044 M€. Elles concernent principalement le solde des marchés de travaux d'aménagement du projet de "Mairie Street" ainsi que des études et travaux de validation du secteur E (partie centrale de la ZAC) occasionnant des pertes induites de des accises de services.



11

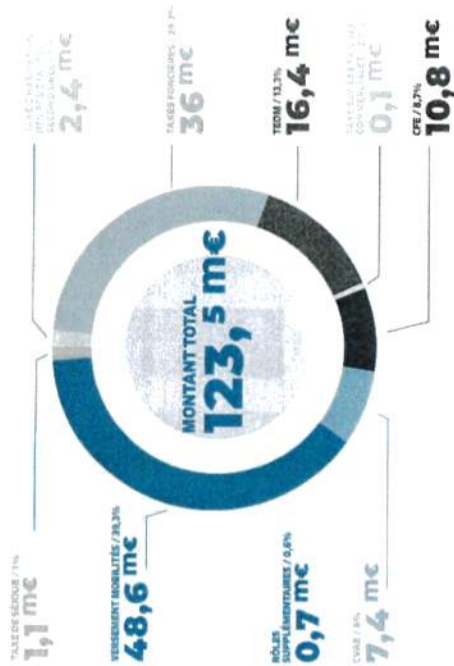
12

FOCUS SUR LES RECETTES FISCALES

Les recettes de fiscalité au sens large (impôts, taxes et reversements de fonds de l'Etat) revenant à La Métropole représentent un total de 173 519 M€ en 2022, soit 57% des recettes de fonctionnement.

Parmi ces recettes, la fiscalité directe locale représente un montant total de 123,5 M€. Conformément aux engagements de limiter la récession fiscale, la répartition de ces recettes est rééquilibrée (tableau depuis 2018).

LA STRUCTURE DES RESSOURCES DE FISCALITE DIRECTE



13

UN VOLUME D'INVESTISSEMENT EN AUGMENTATION SANS ENDETTEMENT NOUVEAU

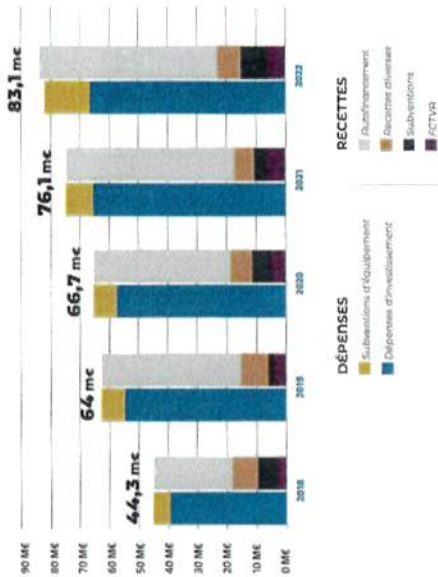
L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET LEUR FINANCEMENT

Le niveau d'investissement poursuit sa progression conformément aux engagements pris pour rattraper les axes majeurs qui sont l'attractivité, les solidarités, le dynamisme économique et la transition écologique.

L'autofinancement dégage pour l'ensemble de l'année notamment grâce à la reprise des résultats de l'année précédente, continue avec les autres communes du territoire. Les fonds européens, FCTVA, le plan de financement local et les investissements sont recourus à l'important.

En 2022, le volume de 83,1 M€ de dépenses d'équipement (67,435 M€ de dépenses effectives et 15,654 M€ de subventions d'équipement) est financé à hauteur de :

- 74% par l'autofinancement
- 8% par le Fonds de compensation de la TVA
- 11% par des recettes diverses (produits des cessions, taxe d'aménagement...)
- 8% par des subventions reçues auprès des partenaires (Europe, Etat, Région, Département...)



14

PLUS DE 4,1 M€ DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Métropole a obtenu en 2022 pour ses projets d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire le paiement de plus de 4,1 M€ d'aides publiques, en provenance des partenaires financiers suivants :

EUROPE
 L'Europe avec 2,603 M€ encasés au titre du FEDER pour la réalisation de plusieurs opérations, création de vols-vertes entre les communes de la Métropole, études préliminaires à l'aménagement de 3 Chronoparks, restauration des rives de l'Isère et de la Sèvre, création d'une unité de méthanisation, aménagement du Boulevard Nature, création d'une Banque de données géographiques, vers l'acquisition d'un centre commercial du Vall à Malfroyes.

LE DÉPARTEMENT
 L'État avec 1,205 M€ encasés dont 0,994 M€ au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour l'aménagement de la station de ski de Malfroyes et la construction d'un bâtiment départemental à La Motte. La réaffectation de locaux appartenant à Canton Beauregard.

LA RÉGION
 La Région des Pays de la Loire avec 0,336 M€

encasés pour l'acquisition de DSI et BSM à Malfroyes, les études préliminaires à l'aménagement de la Chronoparc, la construction d'un bâtiment départemental à Malfroyes et le programme de développement du camping communautaire d'Yvry-Héroguez.

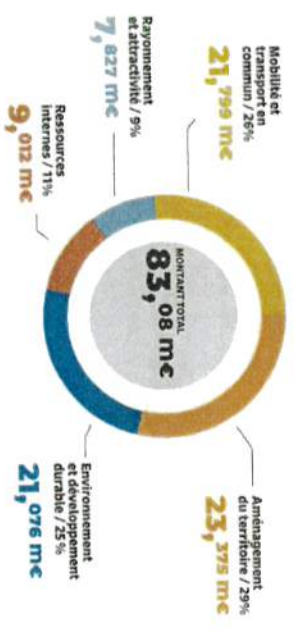
+ UNE RECHERCHE ACTIVE DE PARTENARIATS FINANCIERS

Le 22 juillet 2022, le conseil de Métropole a adopté des résolutions relatives à la mise en place de projets de financement communautaire pour répondre à l'appel à candidatures "Investissement territorial mature" (ITI) dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER 2021/2027, ce qui va permettre au territoire communautaire de bénéficier d'une nouvelle enveloppe financière de FEDER de 6 137 707 € pour la période 2021/2027.

Signature avec la Région d'un 7^e avenant 2022 à la convention ITI FEDER 2014/2020* dotée désormais de 10,03 M€ de crédits FEDER (grâce à des reliquats de crédits) attribués à des projets d'investissements émergents portés par les communes et la communauté urbaine. Au 31 décembre 2022, tous les dossiers de la convention ITI 2014/2020 ont été déposés et la Métropole a obtenu 1,156 M€ de crédits au titre de la convention d'appariement de la convention ITI (dont 100% et le taux de paiement de 78,03%).

La Métropole a été lauréate en 2022 de l'appel à projets de l'État au titre du "Fonds Friches" avec 200 000 € octroyés pour la reconversion de l'ancien site industriel de la Métropole. L'acte de cession de l'ancien site industriel de la Métropole a été signé le 12 décembre 2022. L'appel à projets de l'État au titre du "Fonds Friches" a été lancé le 12 décembre 2022. L'appel à projets de l'État au titre du "Fonds Friches" a été lancé le 12 décembre 2022. L'appel à projets de l'État au titre du "Fonds Friches" a été lancé le 12 décembre 2022.

LA STRUCTURE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES



Rayonnement et attractivité	7,827 M€
Développement économique et commercial	3,137 M€
Enseignement supérieur et recherche	1,987 M€
Tourisme communautaire	0,373 M€
Soutien à la démocratie médicale	3,010 M€
Mobilité et transport en commun	21,799 M€
Mobilité et transport en commun	10,747 M€
Stationnement	0,265 M€
Déplacements doux	0,322 M€
Voies - Éclairage public	10,450 M€
Aménagement du territoire	23,375 M€
Urbanisme - Aménagement	17,344 M€
Logement et habitat	4,273 M€
Politique de la Ville	1,758 M€
Environnement et développement durable	21,076 M€
Arche, Boulevard Nature	0,686 M€
Eau et assainissement	15,147 M€
Projet de l'espace public	2,450 M€
Gestion des déchets et déchets industriels	0,197 M€
Transition énergétique	1,985 M€
Ressources internes	9,012 M€
Partenariat communautaire	7,241 M€
Indemnité de Résorption	1,771 M€
Total	83,089 M€

UN STOCK DE DETTE SAIN ET PEU RISQUE

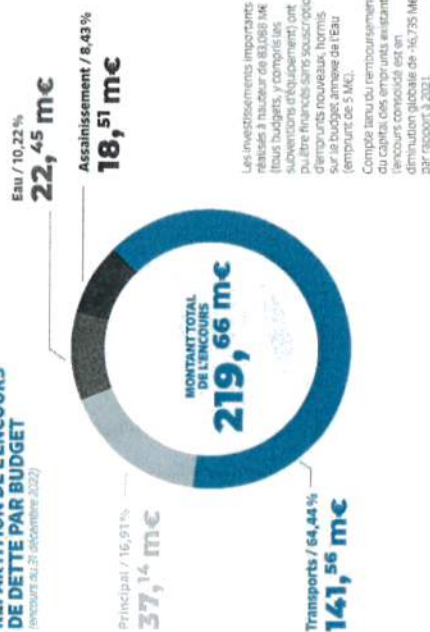
La bonne capacité d'autofinancement contribue à poursuivre le désendettement engagé depuis plusieurs années.

Tous budgets confondus, l'encours de dette de La Métropole s'élève au 31 décembre 2023 à 219,66 M€ (à titre de 236,394 M€ en 2021).

Au titre du seul budget Transports, l'encours représente 141,557 M€ (64% de l'encours).

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR BUDGET

(encours au 31 décembre 2023)



Les investissements importants réalisés à hauteur de 83,088 M€ (hors budgets, y compris les subventions et/ou baux) ont pu être financés sans souscription sur de nouveaux emprunts (emprunt de 5 M€).

Compte tenu du remboursement qu'il a effectué en 2023, l'encours consolidé est en diminution globale de -16,735 M€ par rapport à 2021.

STRUCTURE DES TAUX ET ANNUITÉ

Le recours limité à ces emprunts nouveaux depuis 2014 (mobilisation de 5 M€ en 2022) combinée à un stock d'emprunts à taux variable qui arrive à échéance plus rapidement que celui à taux fixe, a pour effet d'aboutir à une structure de taux plus favorable au taux fixe (78%).

La répartition future/volatile sera à analyser ultérieurement à l'aune des emprunts nouveaux à souscrire dans les années à venir.

Le stock de dette de La Métropole est considéré comme sain et peu risqué, 100% de l'encours étant classé 1A au titre de la Charte Cofisib.

→ DÉFINITION

La **charte Cofisib** (dispositif de la circulaire du 25 juin 2010) permet de classer les emprunts au niveau de risque encouru. Le risque d'indice (de 1 à 5) et le risque de structure (de A à E).

Le **classement 1 A** correspond au risque le moins élevé.

→ EN BREF

86 contrats de prêts en cours d'amortissement, tous budgets confondus.

Une durée de vie résiduelle de la dette de 11 ans et 6 mois (11 ans et 11 mois en 2021).

Un taux moyen de 2,45% (2,55% en 2021).

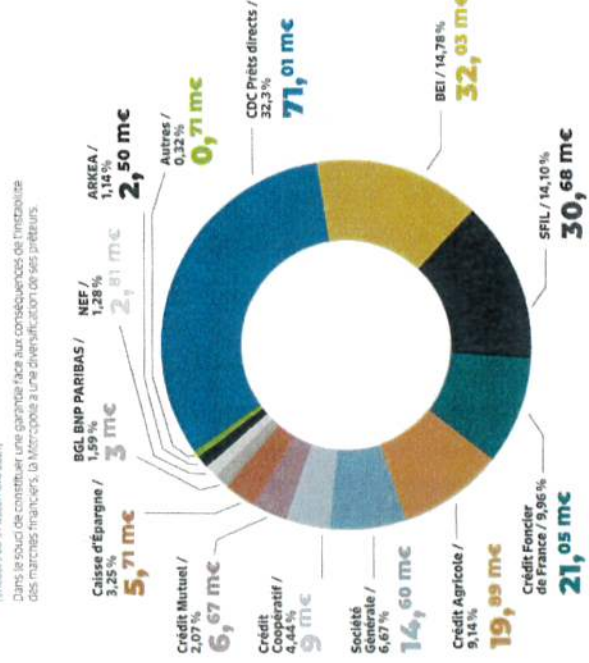
Souscription de 5 M€ d'emprunt nouveau en 2022 pour le budget amorce de l'eau.

La nullité de la dette a diminué de 0,425 M€ entre 2021 et 2022, essentiellement du fait des emprunts actus du budget principal.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR PRÊTEUR

(encours au 31 décembre 2023)

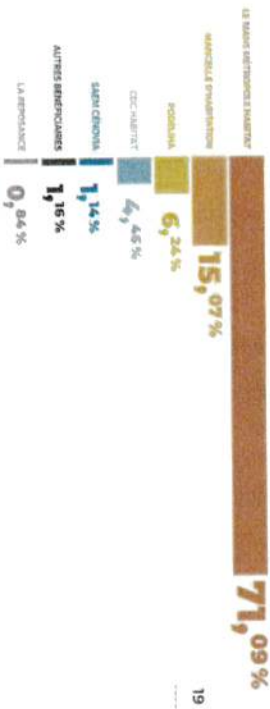
Dans le souci de constituer une garantie face aux conséquences de l'insolpabilité des marchés financiers, la Métropole a une diversification de ses prêteurs.



LA DETTE GARANTIE

Au 31 décembre 2022, l'encours de dette garantie s'élevait à 288,547 M€, dont 284,675 M€ relatifs au financement d'opérations de logement social.

PRINCIPAUX ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE LA GARANTIE LE MANS MÉTROPOLE



Deux principaux ratios de plafonnement de la dette garantie sont fixés par la loi :

- Le plafonnement à 50% des annuités de la dette communale/dotée et garantie par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.
- Le plafond pour Le Mans Métropole à 2,50 % et, se porte à 11,01 % en intégrant les bailleurs sociaux.
- La règle de répartition des risques selon laquelle les annuités garanties au profit d'un même bénéficiaire ne peuvent dépasser au cours d'un exercice donné 10% de la capacité à garantir (soit 5% des recettes réelles de fonctionnement).
- Toutefois, cette règle n'est applicable ni spécialement pas pour les opérations de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisés par des organismes d'habitations à loyer modérés ou les sociétés d'économie mixte. Au-delà de cette exception, tous les organismes bénéficiaires d'une garantie de la collectivité ne subissent en dessous de 5%.

EN BREF

911 contrats d'emprunts garantis représentant un encours de 288 M€

48,6% de l'encours d'emprunts garantis concernent le secteur du logement social

79 demandes traitées en 2022 pour un encours total de 37,457 M€

Tous les bénéficiaires de garanties sont des sociétés (entreprises ou entreprises)



Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal prend acte de la communication relative au rapport d'activités 2022 de Le Mans Métropole.

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLU



Le secrétaire de séance

Eric NOURY

A blue ink signature of Eric Noury.

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »